

Pauvreté urbaine au Burkina Faso : une exploitation de la complémentarité empirique des approches de l'utilité et des capacités

par

Adama Zerbo
CED Université Montesquieu-Bordeaux IV – IRD

Résumé :

Partant d'une analyse théorique confrontant les fondements des concepts de l'utilité et des « *capabilities* » de Amartya Sen, cette étude montre que les deux approches du bien-être sont complémentaires au plan empirique. Ainsi, du fait de l'absence de données d'enquête adaptées pour l'analyse de la pauvreté en terme de « *capabilities* », une méthodologie d'exploitation de cette complémentarité empirique a été développée et testée, en vue d'optimiser les analyses de pauvreté à partir des enquêtes classiques sur les conditions de vie des ménages. Au plan méthodologique, les tests empiriques ont permis de montrer que l'espace théorique du bien-être engendré par les fonctionnements élémentaires «se nourrir convenablement », « bien se soigner », « être convenablement logé », « accéder à un cadre de vie décent ainsi qu'à l'eau salubre » et « accéder à l'éducation », serait au plan empirique un espace de dimension trois caractérisé par les dépenses de consommation des ménages, les aspects liés au logement, au cadre de vie et à l'accès à l'eau salubre (indicateur de qualité du logement et du cadre de vie), ainsi que le taux de scolarisation des enfants de 7 à 14 ans. S'agissant de l'ampleur de la pauvreté urbaine, d'une part, l'incidence de la pauvreté monétaire dans les deux principales villes burkinabè est de 32,4 pour cent et, d'autre part, par rapport à l'espace des fonctionnements élémentaires, plus de 34 pour cent des ménages des deux villes sont touchés par une pauvreté des capacités accentuée. D'après l'analyse de l'impact du marché du travail sur la pauvreté monétaire et la pauvreté des capacités, seul l'accès des membres des ménages au segment supérieur du marché du travail urbain serait le moyen efficace de faire reculer ou d'éradiquer la pauvreté. L'accès audit segment du marché du travail urbain par au moins 2/5 des membres des ménages serait nécessaire pour réduire significativement la pauvreté. L'éradication du fléau nécessite que plus de 3/5 des membres de chaque ménage accèdent à ce segment du marché du travail. Etant donnée la situation des économies urbaines africaines, ces résultats soulèvent des interrogations sur les possibilités que les secteurs moderne et informel se développent à moyen terme afin d'être en mesure d'offrir des emplois de qualité, à la hauteur des chiffres ci-dessus, pour réduire significativement, voire éradiquer, la pauvreté urbaine dans les pays d'Afrique subsaharienne.

Abstract : Urban poverty in Burkina Faso : an exploitation of empirical complementarity of utility and capability approaches

Based on theoretical analysis that confronts utility and capability approaches, this study is indicating that both approaches of welfare are empirically complementary. Thus, with the lack of adapted investigation data for capability approach in African countries, an exploitation methodology of this complementarity has been developed to optimise poverty analysis based on classic households' survey. The study demonstrates that the welfare theoretical space generated by elementary functioning's – “to be well-fed”, “to be in good health”, “to live in a fine accommodation”, “to have access to a good setting or surroundings and drinking water” and “to have access to education” – is empirically a space of three dimensions characterised by household expenditure, housing and setting aspects indicator, and education rate. Concerning results about urban poverty, the empirical tests show that, on the one hand, monetary poverty incidence in the two mains towns of Burkina Faso is 32,4 percent. On other hand, in relation to elementary functioning's space, more than 34 percent households of both towns live in accentuated lack of capabilities. The labour market impact analysis on urban monetary and capability poverty points out that only the access of household's members to upper labour market segment could allow reducing significantly urban poverty. The access to upper labour market segment by 2/5 of household's members at least could be necessary to reduce sensibly urban poverty. The eradication of urban poverty would require that more than 3/5 of household's members have access to upper segment of labour market. With the dualism of African urban economy – modern and informal sectors –, theses results rise the issue that is whether the modern or informal sector of urban economy could enable to supply in the medium-term enough good employment to eradicate urban poverty.

Mots-clés : pauvreté, utilité, capacités, urbanisation

JEL classification : I32

Sommaire

1. Introduction	1
2. Cadre conceptuel de l'analyse de la pauvreté urbaine	2
1. <i>Théorie de l'utilité : dépenses de consommation comme indicateur du bien-être</i>	2
2. <i>Approche des capacités</i>	4
3. <i>Approche des capacités et de l'utilité : une complémentarité au plan empirique</i>	6
3. Méthodologies d'application des concepts de l'utilité et des capacités	8
1. <i>Mesure de la pauvreté monétaire urbaine</i>	8
A. Seuil national de pauvreté et mesure de la pauvreté urbaine.....	9
B. Seuil de pauvreté des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso.....	11
2. <i>Méthodologie d'application du concept des capacités et d'exploitation de la complémentarité</i>	12
A. Choix du vecteur des fonctionnements	12
B. Exploitation de la complémentarité des concepts du bien-être	13
C. Tests empiriques de la complémentarité des approches monétaire et des capacités.....	15
D. Mesure de la pauvreté des capacités	16
4. Analyse empirique de la pauvreté urbaine	17
1. <i>Pauvreté monétaire et marché du travail urbain au Burkina Faso</i>	17
A. Incidence, profondeur et sévérité de la pauvreté monétaire urbaine	17
B. Pauvreté monétaire urbaine et marché du travail urbain	18
α . Approche méthodologique du statut de travail des ménages.....	18
β . Statut de travail des ménages et pauvreté monétaire.....	19
2. <i>Pauvreté des capacités et marché du travail urbain</i>	21
A. Ampleur de la pauvreté urbaine des capacités	21
B. Pauvreté des capacités et marché du travail urbain.....	22
5. Conclusion	24
Références bibliographiques	25

1. Introduction

En dépit des progrès enregistrés dans la production de données d'enquête sur les conditions de vie des ménages dans nombreux pays africains, la pauvreté urbaine n'a pas encore fait l'objet d'analyses approfondies pouvant suffisamment éclairer les décideurs centraux et locaux dans la mise en œuvre des politiques d'anti-pauvreté. Dans les pays d'Afrique subsaharienne, en particulier au Burkina Faso, la pauvreté urbaine a été le plus souvent analysée suivant sa seule dimension monétaire qui est également fortement sous-évaluée.¹ Pourtant, la mobilisation ascendante des acteurs locaux que connaît le Burkina Faso au cours de ces dernières années pour le développement des villes mérite d'être accompagnée notamment par des analyses complètes et approfondies de la pauvreté urbaine en vue de permettre son suivi et l'élaboration de mesures adéquates.

Ainsi, cette étude ambitionne de contribuer aux efforts des acteurs locaux dans le processus développement des villes en répondant aux besoins d'information des décideurs sur la pauvreté urbaine. Ces besoins concernent notamment la détermination de ce fléau dans les villes et ses causalités avec le marché du travail urbain.

Cependant, des difficultés conceptuelles apparaissent dans la réalisation d'une analyse complète et approfondie de la pauvreté en générale et de la pauvreté urbaine en particulier. En effet, après s'être rendu compte de la complexité du phénomène, les analystes du développement se sont de nouveau penchés sur les aspects conceptuels de la pauvreté après la période de désintéressement d'avant les années 1970, et ont développé de nouveaux concepts ou approfondi les concepts existant. Ceci n'a cependant pas permis à ce jour d'aboutir à un consensus sur l'approche du bien-être et de la pauvreté. Toutefois, le concept traditionnel de l'utilité et celui des "*capabilities*" constitueraient le cadre actuel de mesure de la pauvreté². Mais, l'utilisation simultanée de ces deux approches suscite encore de nombreuses interrogations, justifiant ainsi la nécessité d'une analyse théorique visant à assurer la cohérence d'une exploitation simultanée et la robustesse des résultats dans le contexte spécifique des pays d'Afrique subsaharienne, notamment celui de leurs zones urbaines.

Fondée sur la théorie de l'utilité de la microéconomie classique, l'approche monétaire stipule que les dépenses de consommation des ménages constituent une bonne approximation du bien-être. Dans ce cas, la pauvreté est assimilée à une insuffisance de ressources matérielles. Tandis que dans l'approche en terme de "*capabilities*" de Amartya Sen, le bien-être est fonction à la fois de la disponibilité des biens matériels et de l'élargissement des possibilités de choix.³ La pauvreté est alors considérée comme une privation de droits, un manque de capacités et de potentialités fonctionnelles élémentaires nécessaires pour atteindre certains minima acceptables.

Face à ces deux concepts pour lesquels la complémentarité et/ou la divergence ne paraissent pas évidentes, cette étude vise notamment à bien appréhender théoriquement leur portée, afin de permettre de les exploiter comme un cadre pertinent d'analyse de la pauvreté urbaine en Afrique subsaharienne. Ainsi, dans la première section, il s'agira de passer en revue les deux concepts de bien-être et de les confronter pour comprendre la nature des éventuels points de complémentarité et/ou de divergence. La deuxième section sera consacrée aux méthodes pratiques de mise en œuvre de ces concepts dans le contexte des zones urbaines africaines. La troisième section portera sur les tests de mise en œuvre des méthodes qui seront développées. Ces tests empiriques concerneront les deux principales villes burkinabè, à savoir Bobo-Dioulasso et Ouagadougou, sur la base de l'enquête prioritaire du Burkina Faso de 1998.

¹ Satterthwaite [2001].

² Lachaud [2001a].

³ Pnud [1997].

2. *Cadre conceptuel de l'analyse de la pauvreté urbaine*

Cette partie vise à passer en revue et à confronter les concepts de l'utilité et des "capabilités" pour faire ressortir leurs fondements théoriques, afin de cerner leur portée, leurs éventuels points de divergence et/ou de complémentarité. Elle comportera donc trois sous-sections : (i) théorie de l'utilité, dépenses de consommation et pauvreté ; (ii) L'approche des "capabilités" ; (iii) approches des "capabilités" et de l'utilité : une complémentarité au plan empirique.

1. **Théorie de l'utilité : dépenses de consommation comme indicateur du bien-être**

L'approche économique classique du bien-être est fondée sur une fonction d'utilité définie sur l'ensemble des biens et services, capable de rendre compte des préférences ou des choix de chaque individu pour des ensembles alternatifs de biens et services de consommation. L'utilité dépend non seulement du type et de la quantité des biens consommés, mais aussi des caractéristiques du consommateur. Pour tenir compte de la diversité humaine dans la fonction d'utilité, l'approche utilitariste introduit les caractéristiques du consommateur comme un argument de cette fonction. C'est-à-dire pour un consommateur dont les caractéristiques sont représentées par le vecteur K et disposant d'un vecteur de quantités de biens et services X , on admet que ses préférences par rapport à tous les ensembles de biens et services peuvent être représentés par la fonction d'utilité (1) ci-dessous.

$$\mathbf{U} = \mathbf{U}(\mathbf{X}, \mathbf{K}) \quad [1]$$

Au vu de ses ressources, le consommateur choisit parmi tous les vecteurs X de biens et services accessibles, celui qui maximise son utilité aux prix du marché. Ainsi, le vecteur X_m de biens et services choisi est fonction du vecteur ligne P des prix du marché, du vecteur K des caractéristiques et du revenu R du ménage (relation (2)).

$$\mathbf{X}_m = \mathbf{X}_m(\mathbf{K} ; \mathbf{P} ; \mathbf{R}) \quad [2]$$

La dépense notée $D = \mathbf{P}\mathbf{X}_m(\mathbf{K} ; \mathbf{P} ; \mathbf{R})$ est égale au montant du revenu R si la contrainte budgétaire du ménage est saturée.⁴

$$\mathbf{D} = \mathbf{P}\mathbf{X}_m(\mathbf{K} ; \mathbf{P} ; \mathbf{R}) = \mathbf{R} \quad [3]$$

En combinant les relations (1), (2) et (3), on obtient la relation (4) qui stipule que le niveau d'utilité du ménage est fonction de l'ensemble de ses caractéristiques, du vecteur P des prix du marché et du montant D des dépenses de consommation. Donc cette relation (4) permet de passer du vecteur X des biens et services consommés par les ménages – plus difficile à manipuler – au montant D de leurs dépenses de consommation associé au vecteur de prix P . Ainsi, le passage de (1) à (4) justifie le principe de l'agrégation des biens et services de consommation des ménages dans l'évaluation du bien-être. Au lieu du vecteur de biens et services X du consommateur comme dans la relation (1), on pourrait utiliser le montant total de ses dépenses de consommation associé au vecteur de prix du marché pour évaluer son bien-être comme le montre la relation (4).

$$\mathbf{U} = \mathbf{U}(\mathbf{K}, \mathbf{P}, \mathbf{D}) \quad [4]$$

Cependant, il y a lieu de se demander si le montant D est le coût minimum pour atteindre le niveau d'utilité U . Sinon, le principe d'agrégation est remis en cause. Pour répondre à cette question, la théorie de l'utilité considère que le ménage se fixe comme objectif d'atteindre le niveau d'utilité U donné par la relation (4) et cherche à minimiser ses dépenses. Alors, dans ce cas, le consommateur choisit le vecteur de biens et services X_a qui minimise le montant de ses dépenses et lui procure le niveau d'utilité U recherché. X_a est fonction des caractéristiques du consommateur, du vecteur de prix et du niveau d'utilité U .

⁴ Selon le raisonnement, la saturation de la contrainte budgétaire est toujours possible si on considère la monnaie ou l'épargne comme un bien à prix unitaire.

$$\mathbf{X}_a = \mathbf{X}_a(\mathbf{K}, \mathbf{P}, \mathbf{U}) \quad [5]$$

Sous les hypothèses de rationalité et de croissance de l'utilité avec la quantité de chaque bien de consommation, il vient que le vecteur de biens \mathbf{X}_a de la relation (5) est identique au vecteur de biens \mathbf{X}_m de la relation (2) – $\mathbf{X}_a = \mathbf{X}_m$. D'où le coût minimum pour atteindre le niveau d'utilité \mathbf{U} donné par la relation (6) est égal au montant \mathbf{D} des dépenses de la relation (3). Ce qui permet d'écrire la relation (7) qui se présente comme l'inverse de (4).

$$\mathbf{C}_a = \mathbf{P}\mathbf{X}_a(\mathbf{K}, \mathbf{P}, \mathbf{U}) = \mathbf{C}_a(\mathbf{K}, \mathbf{P}, \mathbf{U}) \quad [6]$$

$$\mathbf{D} = \mathbf{D}(\mathbf{K} ; \mathbf{P} ; \mathbf{U}) \quad [7]$$

D'après les relations (4) et (7), d'une part, à un niveau de bien-être donné correspond un unique montant de dépenses qui représente le coût minimum pour le ménage de caractéristiques \mathbf{K} d'accéder à ce niveau de bien-être aux prix du marché et, d'autre part, à un montant \mathbf{D} de dépenses donné correspond un niveau de bien-être qui représente le niveau d'utilité maximum que le ménage peut accéder avec un revenu \mathbf{D} . Ainsi, selon l'approche utilitariste, la pauvreté – situation en dessous du niveau minimum de bien-être acceptable dans la société – pourrait donc être appréhendée par le niveau des dépenses de consommation des ménages. Le bien-être serait alors une fonction du montant total des dépenses de consommation des ménages. D'où l'idée selon laquelle le seuil de pauvreté peut être représenté par un point de la fonction des dépenses de consommation.

Cette approche utilitariste du bien-être a été critiquée pour certaines de ses hypothèses explicites ou implicites qui, dans la pratique, conduisent à réduire le bien-être à sa seule dimension économique.⁵ Premièrement, le vecteur \mathbf{X} de biens se limite aux biens et services marchands consommés par les ménages. Deuxièmement, le vecteur de caractéristiques \mathbf{K} ne prend en compte (en pratique) que la taille et la composition démographique des ménages.⁶ Troisièmement, on peut remarquer que dans cette approche, le revenu monétaire est (explicitement ou implicitement) considéré comme le moyen nécessaire et suffisant pour aboutir à un niveau donné de bien-être.

Certains auteurs, tels que Pitt et Rosenzweig [1986] ou Appleton et Song [1999]⁷, ont tenté d'enrichir ce concept de l'utilité en introduisant des biens et services moins économiques comme la santé, l'instruction, le travail et le loisir et en prenant en compte diverses autres contraintes tels que le temps, la fonction de gains, la fonction de production de santé et la fonction de production de biens commercialisables en plus de la contrainte budgétaire. Comme le souligne Lachaud [2001a], ce procédé permet non seulement d'illustrer les enseignements de l'approche utilitariste, mais également de mettre en évidence les relations entre la dimension économique du bien-être des ménages et le développement humain. Cependant, les notions de biens et de moyens ou de contraintes d'accès à ces biens pour la réalisation du bien-être seraient davantage plus complexes.

Premièrement, la notion de bien est très étendue. Certes, il existe de nombreux biens à caractère purement économique telle que la majorité des biens et services marchands. Mais, à côté de cette catégorie, il existe des biens et services ayant un caractère purement social ou ayant un double caractère – social et économique à divers degrés selon le contexte socio-économique. Par exemple, selon Winter [2001], l'exclusion sociale serait ce qu'il y a de plus dur à "supporter" par un individu ou un groupe d'individu. Donc, "appartenir à une communauté" – au sens plein du terme – serait un "bien" aussi précieux que tout autre bien économique. Ce "bien" qui, comme tout autre bien, procure un mieux être à l'individu, a également un "prix", mais un prix moins ordinaire composé de devoirs et d'obligations envers la communauté d'appartenance.⁸ Les choix et le bien-être d'un individu engloberaient donc des considérations et des objectifs communautaires. Selon Ravallion [1992], il peut exister une opposition entre le principe de l'utilité et d'autres objectifs sociaux qui paraissent importants, tel celui de la liberté de la personne. Malheureusement, ces aspects non matériels de la condition humaine qui ont incontestablement une utilité, sont généralement exclus dans l'approche utilitariste du bien-être.

Deuxièmement, la plupart des biens jouent à la fois deux fonctions dans la réalisation du bien-être des individus. Par exemple, la nourriture, la santé, le logement, le vélo ou la voiture, l'instruction,

⁵ Pnud [2000] ; Ruggeri Laderchi [1997] ; Sen, A. [1985, 1987].

⁶ Ravallion [1992].

⁷ Cités dans Lachaud [2001a].

⁸ Mahieu [1990].

l'appartenance à une communauté ou le capital social ont à la fois une valeur utilitaire directe et une valeur instrumentale dans la réalisation du bien-être.⁹ C'est-à-dire, indépendamment de tout autre effet, ces biens influent directement sur le bien-être, mais ils sont aussi des moyens d'accès à d'autres biens et peuvent avoir des effets au plan des capacités ou des facultés des individus.

Ainsi, dans l'approche utilitariste, les dimensions sociales, politiques et culturelles du bien-être et les effets d'interaction entre les biens dus à leur double fonction dans l'accomplissement des individus seraient laissées de côté. Cela expliquerait la naissance de l'approche des "capabilities" dont Amartya Sen est le précurseur.¹⁰

2. Approche des capacités

Dans cette approche, la pauvreté est définie comme une privation de droits, une situation à l'origine d'un manque à la fois de capacités et de potentialités fonctionnelles élémentaires pour atteindre un niveau minimum de bien-être acceptable dans la société. Le concept de capacités de Sen [1985] apparaît comme la référence de cette approche du bien-être que défend le programme des nations unies pour le développement dans sa perspective du développement humain.

Pour Sen [1985, 1987], les biens ne sont pas désirés pour leur utilité directe, mais pour leur valeur instrumentale, parce qu'un bien ou un service comporte des caractéristiques qui permettent un ou plusieurs possibilités d'être et d'agir. C'est-à-dire ce que Sen appelle "les fonctionnements" ("functionings") des individus. Par exemple, comme Robeyns [2000] l'a si bien illustré, on n'est pas intéressé par la moto parce que c'est un objet fait de certains matériels avec une forme ou une couleur spécifique, mais surtout parce qu'elle peut nous transporter à des lieux où on veut aller et cela plus rapidement que si on est à pied. Ainsi, entre autres, la moto permet le fonctionnement "être mobile, se mouvoir librement et plus rapidement". Ainsi, Sen introduit la notion d'espace de "fonctionnements" qu'il définit comme l'ensemble des possibilités d'être et d'agir des individus que permettent les caractéristiques des biens.

Les caractéristiques d'un bien donné sont ainsi converties en un ou plusieurs fonctionnements par les individus. Cependant, la capacité de conversion des caractéristiques d'un bien en fonctionnements dépend des caractéristiques des individus et de celles de la société. Autrement dit, les vecteurs de fonctionnements que deux individus sont en mesure de mettre en œuvre sont différents selon leurs caractéristiques respectives et selon celles de leur société respective. Premièrement, les caractéristiques d'un individu – la condition physique, l'intelligence et le savoir-faire, etc. –, influent sur sa manière de convertir les caractéristiques d'un bien en un fonctionnement. En considérant l'exemple de la moto, selon que l'individu est handicapé ou non handicapé, ainsi que selon le type et la gravité de son éventuel handicap, son "pouvoir" et sa façon de convertir les caractéristiques de cette moto au fonctionnement "être mobile librement et plus rapidement" seront différents. Deuxièmement, les caractéristiques de la société – les infrastructures, les systèmes de crédit, de santé, d'éducation et d'alphabétisation, les normes sociales et légales, les pratiques discriminatoires, etc. – influencent également les procédures de conversion des caractéristiques d'un bien en des fonctionnements. Par exemple, s'il n'y a pas de bonnes routes ou si la circulation n'est pas réglementée, il devient difficile d'utiliser la moto pour réaliser le fonctionnement "être mobile librement et plus rapidement".

Ainsi, pour l'ensemble des biens, les fonctionnements accessibles par chaque individu sont liés à ses caractéristiques et à celles de la société. Selon Sen, l'ensemble des fonctionnements qu'un individu est à mesure de mettre en œuvre représente sa capacité. La capacité d'un individu est la combinaison des vecteurs de fonctionnements qu'il peut accomplir et dans laquelle il peut choisir un vecteur de fonctionnements. La capacité d'une personne est donc l'ensemble des vecteurs de fonctionnements reflétant sa liberté de mener un type de vie ou un autre.¹¹

Ce concept de capacité implique deux notions. En effet, Sen [1992] fait la différence entre avoir les moyens de réaliser une action et le fait de la réaliser. Par exemple, "une personne peut

⁹ Phud [2000].

¹⁰ Saith [2001]. Amartya Sen fut le premier à introduire l'approche des "capabilities" en 1979 dans son essai "Equality of What?" comme une théorie de justice plus appropriée que les théories existant sur la morale. A la place du terme anglo-saxon "capabilities", on utilisera le terme francisé "capacités", afin d'éviter de tomber dans le piège de l'ambiguïté des concepts de Amartya Sen.

¹¹ Sen [1992].

disposer d'un revenu plus élevé et d'une ration alimentaire plus abondante que ceux d'un autre individu, mais disposer néanmoins d'une moindre liberté de mener une existence de personne bien nourrie, en raison d'un métabolisme basal plus élevé, d'une plus grande vulnérabilité aux maladies parasitaires".¹² Ce qui signifie qu'on a, d'une part, la notion de capacités qui désigne le fait d'être capable de réaliser une action grâce à ses propres attributs et aux opportunités offertes par la société en matière d'accomplissement des individus et, d'autre part, la notion de potentialités qui désigne le fait d'avoir les moyens (dotations en capital social, financier, humain et matériel) de réaliser cette action. Dans l'exemple de la moto de Robeyns [2000], une chose est d'avoir la moto et une autre est d'avoir la capacité ou la possibilité de l'utiliser correctement.

Ainsi, selon cette approche, la pauvreté doit être analysée comme une insuffisance de capacités et/ou de potentialités à mettre en œuvre les fonctions essentielles de la vie humaine. La pauvreté des individus vient du fait qu'ils n'ont pas suffisamment de capacités et/ou de potentialités à cause des caractéristiques personnelles (âge, sexe, aptitudes physiques et mentales, savoir-faire, etc.), du faible niveau d'opportunités sociales (moindre performance des systèmes de crédit, de santé, d'éducation, et d'alphabétisation, etc.) et/ou du faible niveau de leurs dotations en capital.

Pour Sen [1991], la référence aux revenus, aux dépenses de consommation ou aux besoins de façon générale est secondaire. Il estime que s'il n'y avait pas de diversité humaine, les inégalités dans l'espace des revenus ou des besoins exprimés pouvaient plus ou moins être identiques aux inégalités dans l'espace des capacités. Cependant, compte tenu de la diversité humaine, les inégalités de bien-être et la pauvreté doivent être analysées sur la base des capacités des individus.

Pour l'analyse de la pauvreté, Sen introduit la notion de capacités élémentaires qu'il définit comme l'habileté d'accomplir certains fonctionnements élémentaires pour atteindre certains minima de bien-être acceptable dans la société.¹³ Selon Sen [1985], les capacités élémentaires seraient plus adaptées pour l'analyse de la pauvreté et des inégalités dans les pays les moins avancés, dans la mesure où on note une absence de facultés élémentaires chez la majorité des individus de ces pays. Tandis que dans les pays industrialisés, l'analyse du bien-être des individus devrait également inclure certaines capacités plus ou moins complexes.

Ainsi, pour mieux appréhender la pauvreté et les inégalités de bien-être, l'ensemble de capacités qui constituerait le noyau de l'analyse empirique doit évoluer avec le niveau de développement des pays ou des régions. D'où l'importance de se demander s'il est pertinent d'utiliser le même vecteur de capacités ou le même noyau pour l'analyse de la pauvreté en milieu urbain et en milieu rural. Également, il n'y a pas de consensus sur la liste des capacités élémentaires. Même si Sen donne souvent quelques exemples de capacités élémentaires – "être bien nourri", "être en bonne santé" –, il n'a cependant pas fourni des indications pour développer une liste spécifique de capacités élémentaires.¹⁴ Il sera donc indispensable de se référer aux développements d'autres auteurs sur l'espace des capacités, surtout à des travaux empiriques sur des zones urbaines africaines afin de pouvoir constituer une liste de capacités pertinente dans ce contexte.

Certains auteurs, même lorsqu'ils reconnaissent l'importance de l'idée des capacités élémentaires, estiment que ce concept n'est pas opérationnel¹⁵ ou estiment qu'elle n'est pas suffisamment spécifiée¹⁶. Selon Cohen [1993], Sen surestime la place de la liberté et de l'activité dans le bien-être des ménages. Mais pour certains défenseurs de l'approche des capacités comme Robeyns [2000] et Petit [2001], ces oppositions sont surtout dues aux « confusions et au manque de clarté qui ont surgi dans cette littérature ». Pour certains, l'approche des capacités est supérieure à toute autre théorie existant sur le bien-être et à l'approche utilitariste en particulier. Ils la présentent souvent comme la voie pour redéfinir la plupart des disciplines notamment économiques concernant les préférences, les choix et les échanges.¹⁷

¹² Sen [1987]

¹³ Sen [1993].

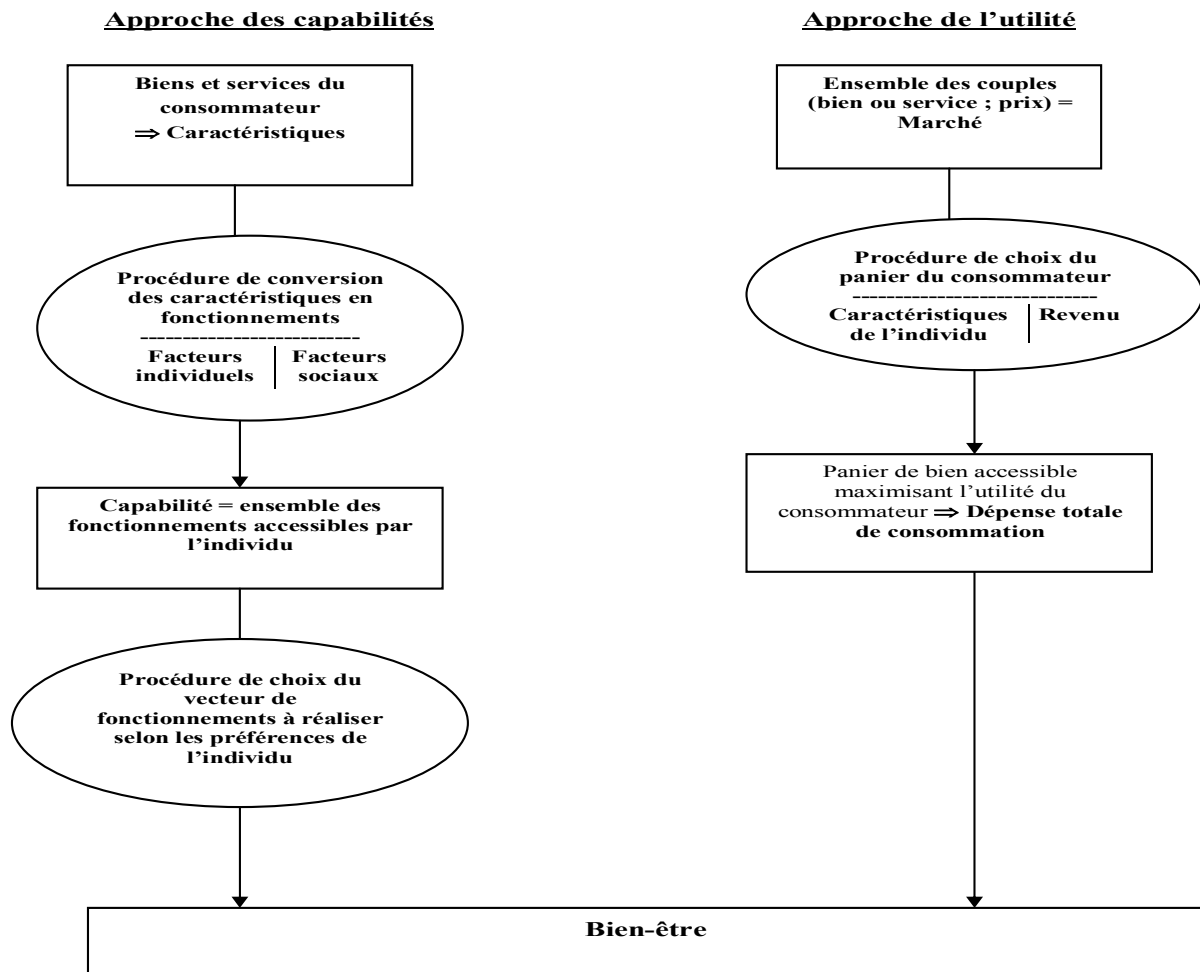
¹⁴ Saith [2001].

¹⁵ Rawls [1999]

¹⁶ Roemer [1996]

¹⁷ Aderson [1999] ; Atkinson [1999] ; Clark [2000] ; Nelson [1996].

Schéma 1 :



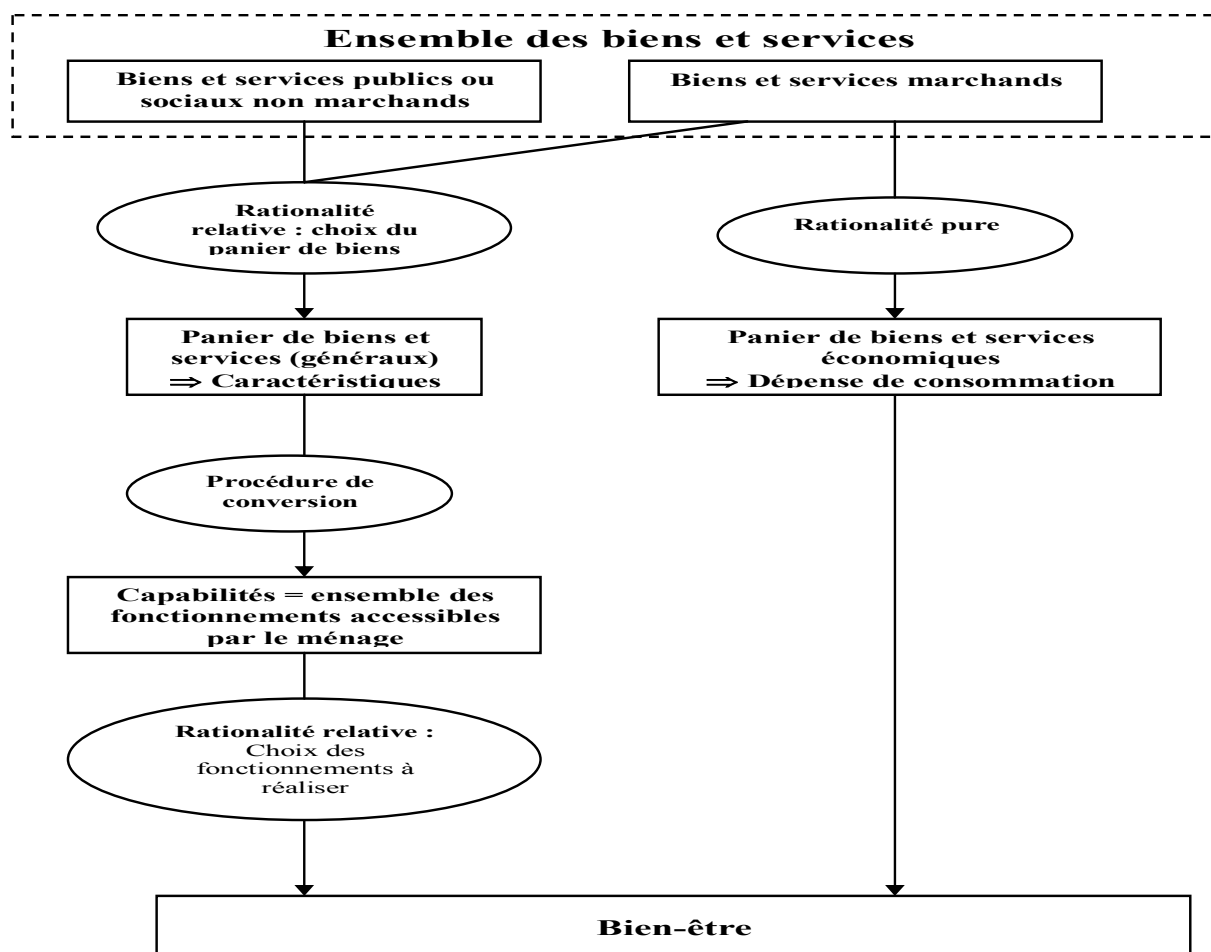
Pour Ravallion [1992], « si l'on peut convenir sans difficulté que « l'utilité » n'est pas un indicateur suffisant du bien-être, on peut aussi faire valoir que les produits influent sur le bien-être indépendamment de l'effet qu'ils peuvent avoir au plan des facultés. » Chacune des approches apporterait quelque chose de spécifique dans l'analyse du bien-être et de la pauvreté en particulier. Ainsi, une meilleure utilisation simultanée des deux concepts nécessite d'appréhender au plan conceptuel leurs éventuels points de complémentarité.

3. Approche des capacités et de l'utilité : une complémentarité au plan empirique

Lorsque dans l'analyse des deux concepts certains détails ne sont pas pris en compte, l'approche des capacités peut paraître comme une étape non expliquée de l'approche de l'utilité. Plus précisément une étape située entre le moment du choix du panier de biens par le consommateur et la réalisation du bien-être.¹⁸ En effet, l'approche des capacités part (des caractéristiques) des biens et services du consommateur pour aboutir au bien-être, tandis que l'approche de l'utilité part du marché – ensemble des vecteurs (bien, prix) de l'économie – pour arriver au panier de bien du consommateur puis au bien-être (schéma 1). Cependant, l'emboîtement de ces deux concepts n'est pas systématique. Pour ces concepts, les ensembles respectifs de biens et services ne sont pas identiques. Dans le concept de l'utilité, il ne s'agit que des biens et services marchands. Tandis que dans l'approche des capacités, en plus des biens et services marchands, on a les biens et services non marchands et ceux à caractère

¹⁸ Pour Bengtsson, T. and Campbell, C. [2000], l'approche de capacités de Sen s'étend entre le revenu (la dépense) et l'utilité.

Schéma 2 :



social. Alors, si la jonction évoquée est possible, elle ne concernera qu'une partie des biens et services. Mais avant de s'assurer de la pertinence d'une telle connexion, il y a lieu de s'interroger sur la façon dont le consommateur choisit ses biens à consommer dans l'approche des capacités.

On a vu que selon l'approche des capacités, les biens sont désirés pour leurs caractéristiques qui permettent les fonctionnements dont certains sont accessibles et d'autres inaccessibles selon les caractéristiques de l'individu (facteurs individuels) et celles de la société (facteurs sociaux). Egalement, on a vu que le concept de capacité impliquait la notion de potentialité, c'est-à-dire le fait d'avoir les moyens (capital) de réaliser quelque chose.

Ainsi, on peut en déduire que le consommateur choisit l'ensemble des biens à consommer en fonction des fonctionnements qu'il souhaite accomplir et dont il est réellement à mesure d'accomplir compte tenu des facteurs sociaux, des facteurs personnels et de ses potentialités.¹⁹ Ce qui revient à dire que le consommateur recherche le niveau de bien-être le plus élevé dans l'espace des contraintes défini par ses caractéristiques, par ses potentialités et par les facteurs sociaux.²⁰

¹⁹ (i) Contrairement à un individu valide, certains malvoyants sont plus ou moins obligés de se procurer des verres correcteurs si leur potentiel le permet. (ii) Dans une société où il est explicitement ou implicitement interdit aux femmes de faire du vélo, même si certaines femmes souhaitent accomplir certains fonctionnements que permet le vélo ou la moto et qu'elles en ont les moyens, elles ne peuvent pas le faire à cause de l'interdit social. Ce qui veut dire qu'elles ne vont pas s'acheter un vélo ou une moto. (iii) Afin de pouvoir aider un parent ou honorer certains de ses engagements envers sa communauté, un consommateur pourrait être obligé de renoncer à certains fonctionnements qu'il souhaite accomplir même s'il a les capacités et les potentialités. (iv) Si un consommateur souhaite accomplir le fonctionnement élémentaire "être en bonne santé" mais n'a pas les moyens (monétaires et non monétaires) de payer les médicaments que son médecin vient de lui prescrire, son objectif ne sera pas atteint.

²⁰ Il serait peu vraisemblable de supposer que les ménages ne vont pas chercher le niveau de bien-être le plus élevé qu'ils sont à mesure d'atteindre lorsqu'ils prennent en compte toutes les contraintes ou facteurs (individuels et sociaux).

Alors, comme chez les utilitaristes, dans l'approche des capacités, les consommateurs choisiraient d'accomplir la combinaison des fonctionnements qui leur procure le niveau de "bien-être maximum". Cependant, si le niveau maximum de bien-être chez les utilitaristes s'obtient par un jeu de "rationalité pure" dans un espace où il y a absence de facteurs externes et où la seule contrainte est la contrainte budgétaire, le "maximum de bien-être" de l'approche des capacités s'obtiendrait par un jeu de "rationalité relative" dans un espace plus réaliste prenant en compte les facteurs externes. En introduisant ces dernières considérations dans le schéma 1, on obtient le schéma 2.

Le schéma 2 fait ressortir clairement que l'approche des capacités de Sen ne s'étend pas entre le revenu (la dépense) et l'utilité. Si la notion de rationalité était la même pour les deux approches, celle de l'utilité pouvait être considérée comme étant en "conformité partielle" avec l'approche des capacités. Mais, la notion de rationalité diffère entre les deux approches à cause de la différence entre leurs espaces théoriques de contraintes. D'où les approches de l'utilité et des capacités ne peuvent pas être considérées comme étant complémentaires au plan théorique. En est-il de même au plan empirique lorsque le bien-être de l'approche utilitariste est évalué par rapport à la consommation ?

Dans la pratique, les enquêtes sur les conditions de vie évaluent *ex post* les dépenses des ménages. Ainsi, les dépenses de consommation obtenues dans ces enquêtes sont le résultat des procédures sociales de choix qui se sont déroulées dans l'espace réel de contraintes des ménages. A priori, la dépense que donnent les enquêtes de terrain n'est pas celle que devrait donner *ex ante* un principe de "rationalité pure". Elle correspond au montant des dépenses effectuées pour les biens marchands du panier de biens de l'approche des capacités obtenu par le principe de la rationalité relative. Alors, si au plan théorique les deux concepts ne sont pas complémentaires, en pratique, l'approche de l'utilité serait plus ou moins conforme à une partie de l'approche des capacités : la dimension économique.²¹

Cependant, cette conformité partielle n'est pas a priori parfaite dans la mesure où toute la "diversité humaine" – si importante pour Sen – n'est pas prise en compte dans l'approche des dépenses de consommation. Néanmoins, comme souligné dans la première sous-section, l'approche des dépenses peut être enrichie pour permettre de comprendre le lien entre la dimension économique du bien-être des ménages et le développement humain. De plus, de nombreuses difficultés apparaissent dans l'application du concept des capacités dans les pays en développement à cause notamment du manque d'informations statistiques adaptées qui fait de cette approche un "second best".²²

En conclusion, les deux approches seraient complémentaires au plan empirique. De ce fait, elles peuvent être utilisées de façon complémentaire selon les besoins et les objectifs des analyses.

3. Méthodologies d'application des concepts de l'utilité et des capacités

L'application des concepts du bien-être dans les zones urbaines africaines nécessite au préalable une adaptation au contexte desdites zones. Ainsi, la première sous-section sera consacrée à la méthodologie de mesure de la pauvreté monétaire et dans la seconde sous-section, il s'agira d'aborder les aspects méthodologiques d'application de l'approche des capacités dans ces milieux urbains. Les deux principales villes du Burkina Faso serviront de référence pour les tests empiriques à l'aide des données de l'enquête prioritaire de 1998 du Burkina Faso.

1. Mesure de la pauvreté monétaire urbaine

Dans la plupart des zones rurales de l'Afrique subsaharienne, le bien-être matériel des ménages dépend essentiellement de la qualité des terres cultivées et de l'accès à ces terres cultivables et à l'eau.

Alors, les ménages seraient "rationnels" dans leur espace de contraintes. C'est ce qu'on désignera ici par le terme "rationalité relative".

²¹ Il est important de remarquer que selon notre raisonnement, cette conformité n'est valable que si les dépenses des ménages sont utilisées dans l'approche de l'utilité et non le revenu qui est *ex ante* aux dépenses.

²² Ravallion [1998] cité dans Lachaud [2001a].

Tandis que dans les zones urbaines, cette dimension économique de la condition humaine serait étroitement liée à l'accès au marché de l'emploi et aux opportunités d'activités. Les populations urbaines doivent nécessairement passer par le marché des biens et services pour satisfaire la plupart de leurs besoins matériels de base – l'alimentation, l'eau, l'énergie, le transport, le logement, etc. Ainsi, le gain monétaire reste un aspect déterminant du bien-être matériel et d'autres aspects du bien-être humain telles que la santé et l'éducation dans ces zones urbaines. D'où la nécessité d'en tenir compte dans l'analyse des conditions de vie en milieu urbain.

Comme signalé dans la première partie, le principe de mesure de la condition économique consiste à déterminer un seuil de pauvreté – un point de la courbe des dépenses de consommation par tête – à partir duquel les indicateurs de la pauvreté monétaire sont calculés et analysés. Ainsi, dans une première partie, on examinera le degré de validité des seuils de pauvreté utilisés dans l'analyse de la pauvreté urbaine et, dans une seconde partie, en s'appuyant sur le cas des villes de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou, on proposera un seuil urbain de pauvreté.

A. Seuil national de pauvreté et mesure de la pauvreté urbaine

Dans certains pays d'Afrique subsaharienne, comme le Burkina Faso, il existe un seuil absolu de pauvreté défini sur la base des dépenses de consommation par tête et calculé au niveau national.²³ Ce seuil est utilisé pour déterminer et analyser la pauvreté monétaire sur tout le territoire national. Cependant, il se pose la question de sa validité dans les milieux urbains.

Dans les pays en développement, le seuil de pauvreté est couramment calculé comme la somme d'un seuil alimentaire estimé sur la base des besoins caloriques d'un adulte et d'un seuil non alimentaire déterminé sur la base du premier. Ainsi, la question sur le degré de fiabilité de ces seuils utilisés dans les zones urbaines trouve sa réponse dans la façon dont ces deux composantes sont déterminées.

Au Burkina Faso, un seuil absolu a été calculé sur la base des besoins spécifiques du pays. Il a été estimé à 41 099 FCFA par adulte et par an aux prix d'octobre 1994. Ce seuil a été actualisé aux prix de mai 1998 à 72 690 FCFA par adulte et par an.²⁴ Alors, la fiabilité du seuil de 1998 dans la mesure du bien-être urbain burkinabè dépendrait de la méthode d'estimation de celui de 1994. Ce qui nous amène à présenter brièvement la méthode de détermination du seuil de pauvreté du Burkina Faso de 1994.

Le calcul du seuil national de pauvreté du Burkina Faso de 1994 s'est basé sur un seuil alimentaire estimé à partir des besoins caloriques journaliers d'un adulte. Mais, comme partout ailleurs, la question s'est posée de savoir sur quel panier de consommation se référer pour convertir ces besoins caloriques en unité de compte monétaire, dans la mesure où pour un même pays les habitudes alimentaires diffèrent suivant les localités. Dans les pays sahéliens de l'Afrique subsaharienne, notamment au Burkina Faso, on note des différences importantes entre les habitudes alimentaires des ruraux et celles des urbains. En effet, si au Burkina Faso, les céréales restent la base de l'alimentation quel que soit le milieu, le riz et le maïs sont principalement consommés dans les grands centres urbains tandis que le mil et/ou le sorgho restent la base de l'alimentation en milieu rural. Dans un tel cas, il peut être impossible de définir un panier de consommation représentatif à la fois des milieux urbain et rural.

Dans le cas particulier du Burkina Faso, pour convertir les besoins caloriques journaliers normatifs en quantité journalière de nutriments, seuls le sorgho et le mil ont été retenus comme les composantes de l'alimentation de base.²⁵ Cela est sans doute une bonne approximation du panier de consommation en milieu rural, mais ne peut pas représenter celui des urbains, notamment dans les deux grandes villes du pays où le riz et le maïs représentent respectivement 38 pour cent et 37 pour cent des dépenses en céréales des ménages.²⁶ Ainsi, le seuil alimentaire du Burkina Faso de 1994 ne prend pas en compte la forte disparité entre les paniers de consommation alimentaire des milieux urbain et rural. Ce seuil sous-estimerait le niveau minimum de dépenses alimentaires nécessaires en

²³ Au Burkina Faso, sur la base de l'enquête prioritaire de 1998, le seuil national de pauvreté a été estimé à 72 690 FCFA par tête et par an.

²⁴ Insd [1996a]

²⁵ Insd[1996b]

²⁶ Enquête prioritaire 1994-1995 Insd, Enquête UEMOA [1996] cité dans Insd [1998b].

milieu urbain pour la satisfaction des besoins caloriques normatifs d'un adulte. Mathématiquement, cette sous-estimation du seuil alimentaire de pauvreté introduit un biais à deux niveaux.

Premièrement, le seuil de pauvreté étant la somme des seuils alimentaire et non alimentaire, une sous-estimation du premier, toutes choses égales par ailleurs, entraîne une sous-évaluation dudit seuil de pauvreté.

Deuxièmement, l'estimation directe du niveau minimum acceptable des besoins de consommation non alimentaire étant quasiment impossible, deux principes sont souvent utilisés dans les pays en développement. Dans un cas, on fait valoir le principe selon lequel les biens de consommation non alimentaire sont essentiels pour les ménages et que ces derniers vont négliger de satisfaire à leurs besoins caloriques pour les acheter. Alors, dans ce cas, le seuil non alimentaire est fixé en fonction des dépenses non alimentaires des ménages dont les dépenses totales de consommation se situent au niveau du seuil de pauvreté alimentaire.²⁷ Dans le second cas, la structure des dépenses de consommation – en termes de dépenses alimentaires et dépenses non alimentaires – est utilisée pour estimer le seuil non alimentaire. Cette structure est appliquée au niveau du seuil alimentaire pour obtenir le seuil non alimentaire.²⁸ Alors, dans les deux cas, la sous-estimation du seuil alimentaire entraîne mathématiquement une sous-évaluation du seuil non alimentaire et par conséquent une sous-estimation du seuil de pauvreté.

Un troisième effet de sous-estimation du seuil de pauvreté urbain interviendrait au niveau de la détermination du seuil non alimentaire de pauvreté. Il peut y avoir un écart important selon que ce seuil est calculé au niveau national ou spécifiquement au niveau des villes. En effet, la part des dépenses non alimentaires de consommation en milieu urbain est généralement de loin supérieure à celle des zones rurales.²⁹ Ce qui signifie qu'en se basant sur la part des dépenses non alimentaires au niveau national pour estimer le seuil non alimentaire de pauvreté, on introduit un biais négatif dans l'estimation de ce dernier en milieu urbain. Cela se justifie davantage quand on sait que le niveau minimum acceptable de besoins non alimentaires en milieu urbain est nettement supérieur à celui des zones rurales.³⁰

Ainsi, quelle que soit la méthode utilisée, il est nécessaire d'établir des seuils de pauvreté distincts pour les milieux rural et urbain afin que la pauvreté monétaire urbaine ne soit pas sous-évaluée.³¹ Il est évident qu'un adulte vivant dans l'une des deux plus grandes villes du Burkina Faso avec seulement 200 FCFA par jour, soit environ 0,3 dollar US par jour ou 73 000 FCFA par an, au titre des dépenses de consommation, ne peut pas être considéré comme étant non pauvre. Il est même peu vraisemblable que cette somme de 0,3 dollar US puisse couvrir les besoins caloriques journaliers d'un adulte.³² Pour comparaison, signalons que la Banque Mondiale fixe le seuil d'extrême pauvreté à 1 dollar US par personne et par jour. Pour certains auteurs, comme Satterthwaite [2001], une somme de 1 dollar US ne peut pas couvrir les coûts des besoins essentiels d'un adulte par jour dans la plupart des villes des pays en développement.

Approcher le seuil urbain de pauvreté par un seuil calculé au niveau national comme dans le cas du Burkina Faso de 1998 introduirait un biais important dans la mesure de la pauvreté monétaire urbaine. D'où la nécessité de déterminer un seuil urbain de pauvreté distinct de celui du milieu rural pour l'analyse du bien-être matériel dans les pays subsahariens.³³ Dans le cas spécifique du Burkina Faso, il serait plus pertinent de distinguer deux strates urbaines : d'une part, l'ensemble des villes

²⁷ Ghana Statistical Service [1999], Ravallion [1992]

²⁸ INSD [1996a]. Cette méthode de proportionnalité des dépenses de consommation alimentaire et celles de consommation non alimentaire a été utilisée au Burkina Faso pour déterminer du seuil de 1994.

²⁹ Lachaud, [2001]. Au Burkina Faso, la part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales de consommation estimée à partir de l'enquête prioritaire de 1998 est de 69,3 pour-cent en milieu rural et de 49,3 pour-cent en milieu urbain.

³⁰ Par exemple, le niveau minimum des besoins journaliers en transport augmente avec l'urbanisation qui se traduit par un accroissement des distances entre les lieux de travail et les lieux d'habitation, entre les centres commerciaux et les zones de résidences, entre les familles d'une même communauté, etc.

³¹ Satterthwaite [2001]. De nombreuses statistiques gouvernementales sur la pauvreté urbaine sont basées sur des lignes de pauvreté qui sont très bas au regard du coût de la vie dans les villes.

³² Insd [1998c]. Le prix moyen d'un plat de riz avec un morceau de viande dans les restaurants populaires de la ville de Bobo-Dioulasso a été estimé à 194 FCFA en mai 1998 (période de l'enquête prioritaire II).

³³ Deux seuils urbains distincts ont été calculés pour respectivement l'ensemble des villes moyennes et les deux principales villes du pays pour l'année 1994 [1998b]. Pour la période 1998, il n'existe pas de seuil urbain de pauvreté.

moyennes et, d'autre part, les deux principales villes du pays (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso). Dans cette étude, on se limitera au cas des deux grandes villes.

B. Seuil de pauvreté des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso

Pour l'année 1994, un profil de pauvreté urbaine a été établi par l'institut national de la statistique et de la démographie. Des seuils distincts de pauvreté ont été estimés pour les deux strates urbaines susmentionnées. Celui de la strate des deux principales villes a été établi à 106 249 FCFA par adulte et par an. Ce seuil a été calculé suivant les mêmes principes que le seuil national (principes des besoins caloriques et de proportionnalité entre les dépenses alimentaires et non alimentaires). Mais, le calcul a tenu compte de la spécificité de la structure de consommation des deux grandes villes.³⁴ Pour des besoins de comparaison, on adoptera la même méthodologie pour le calcul du seuil de pauvreté de ces deux villes correspondant à l'année 1998.

Le seuil alimentaire est évalué sur la base des besoins caloriques journaliers normatifs d'un adulte. Ces besoins caloriques journaliers sont estimés à 2377 calories par jour et par adulte pour les villes de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou.³⁵ Comme, l'a fait l'institut national de la statistique et de la démographie pour l'année 1994, on considère que 75% des besoins caloriques journaliers sont couverts par les produits céréaliers dont les principaux sont à base de riz, de maïs, de mil et/ou de sorgho dans les deux villes. Ainsi, en se basant sur la structure des dépenses en céréales et les prix de mai 1998 de chaque céréale, il vient que le montant annuel par adulte de dépenses en céréales correspondant au niveau minimum acceptable est de 43 080 FCFA.

A ce montant, il faut ajouter le montant minimum des dépenses d'assaisonnement des repas pour obtenir le seuil alimentaire. Pour évaluer le montant minimum de dépenses en produits d'assaisonnement, on se base sur la part des dépenses en condiments (sel, poisson, légumes, huiles, pâte d'arachide, etc.) dans les dépenses totales d'alimentation. Cette proportion est de 35,1% pour le milieu urbain selon les données de l'enquête prioritaire de 1998. Ainsi, on détermine le seuil alimentaire qui est de 66 380 FCFA par an et par adulte.

Le seuil non alimentaire est calculé selon le principe de la proportionnalité sur la base de la fonction de consommation des ménages des deux villes. On considère la part des dépenses de consommation alimentaire par tête des ménages pour lesquels le niveau de ces dépenses est situé à 10 pour cent au plus de ce seuil. Pour cette sous population de ménages, les dépenses alimentaires représentent 45,14 pour cent de leurs dépenses totales de consommation. En appliquant cette proportion au seuil alimentaire, on obtient un seuil non alimentaire de 80 670 FCFA par an et par adulte.

Ainsi, le seuil de pauvreté monétaire des deux grandes villes du Burkina Faso aux prix de mai 1998 s'établirait autour de 147 050 FCFA par an et par adulte, soit environ 405 FCFA par jour et par adulte. Ce qui suppose que 147 050 FCFA (respectivement 405 FCFA) représente le montant minimum susceptible de couvrir pendant une année (respectivement pendant une journée) les dépenses de consommation de base d'un adulte vivant à Ouagadougou ou à Bobo-Dioulasso aux prix de mai 1998.³⁶

Dans cette étude, l'analyse de la pauvreté monétaire des deux villes s'effectuera sur la base de ce seuil de 147 050 FCFA par tête et par an. Il sera surtout question d'utiliser ce seuil dans l'exploitation de la complémentarité des deux approches mise en évidence. Ainsi, la sous-section suivante sera consacrée à la méthodologie d'application de l'approche des capacités et d'exploitation de cette complémentarité.

³⁴ Pour plus de détail sur la méthodologie de calcul de ce seuil urbain de pauvreté voir Insd [1998b].

³⁵ Insd [1998b].

³⁶ Evidemment les critiques se rapportant à la méthodologie de détermination du seuil – principes des besoins caloriques et de proportionnalité entre les dépenses alimentaires et non alimentaires – restent les mêmes pour les deux seuils. Cependant, par la même approche méthodologique, cette estimation met en évidence la forte sous-évaluation du seuil de pauvreté urbain.

2. Méthodologie d'application du concept des capacités et d'exploitation de la complémentarité

A. Choix du vecteur des fonctionnements

L'application de l'approche des capacités nécessite de choisir un vecteur de fonctionnements pertinent permettant d'appréhender la pauvreté dans son contexte. Rappelons que Sen n'a pas fourni de liste de capacités sur laquelle les analyses empiriques du bien-être ou de la pauvreté doivent être basées. Selon Alkire [1998], Sen n'a pas proposé de liste de fonctionnements parce qu'il voulait assurer la pertinence de son approche dans différents contextes. Ce qui sous-entend que le vecteur de fonctionnements pertinent pour l'analyse du bien-être ou de la pauvreté varie suivant le contexte des sociétés étudiées, même s'il y a une unanimité sur le fait que certains fonctionnements tels que "être en bonne santé" ; "être bien nourri", etc. sont universels. Selon Sen [1985], la pertinence de la liste des capacités choisies dépend du niveau de développement des pays. Pour les pays en développement, notamment dans les pays les moins avancés, les capacités élémentaires seraient pertinentes pour l'analyse de la pauvreté. Suivant cette logique, étant donné les écarts importants entre le niveau de développement du milieu urbain et celui du milieu rural des pays en développement, en particulier au Burkina Faso, un même vecteur de fonctionnements ne peut pas être convenable pour ces deux types de milieux. En effet, si les fonctionnements élémentaires doivent être utilisés pour les analyses empiriques dans les deux milieux, la prise en compte de fonctionnements spécifiques au milieu urbain est indispensable pour comprendre les phénomènes de pauvreté liés à l'urbanisation et au marché de l'emploi urbain.³⁷

Plusieurs études empiriques réalisées dans les pays en développement – Sen [1985 et 1995], PNUD [1997], Ruggeri [1997 et 1999], Lachaud [2001a et 2001c] – ont mis en évidence un certain nombre de fonctionnements élémentaires. Les capacités communes à ces approches empiriques sont celles liées à la santé, à l'éducation et à la nutrition. Les fonctionnements liés à la santé et à la nutrition sont ceux sans lesquels l'individu n'est pas en mesure d'accomplir d'autres fonctionnements plus ou moins complexes. L'instruction est ce qui permet à l'individu, d'une part, de savoir rester en bonne santé en adoptant de bonnes habitudes nutritives et hygiéniques et, d'autre part, d'accéder et d'accomplir avec plus de facilité et d'efficacité d'autres fonctionnements. Alors, l'accès à l'éducation est aussi primordial que l'accès à la santé et à la nourriture. Ainsi, les fonctionnements liés à ces trois éléments sont sans doute des fonctionnements élémentaires universels qu'il faut absolument prendre en compte dans l'analyse du bien-être des ménages urbains des pays en développement.

Lachaud [2001a] permet d'allonger cette liste en ajoutant les fonctionnements liés à l'habitat et au cadre de vie des ménages qui représentent des éléments déterminants dans le bien-être des populations urbaines africaines. En effet, le logement représente le premier élément de sécurité d'un ménage aux plans matériel et humain – sécurité des avoirs du ménage, sécurité physique des membres du ménage et sauvegarde de la dignité du ménage. L'habitat permet des fonctionnements élémentaires sans lesquels il est difficile de réaliser certaines capacités. Sans logement, il est difficile d'être en bonne santé, d'être libre de se reposer quand il le faut ou de se nourrir dans de bonnes conditions. Le logement offre donc une certaine stabilité sur le plan humain, une condition indispensable à la réalisation des individus. Le cadre de vie est un accessoire du logement. Il influence, entre autres, la santé des membres du ménage qui est une dimension de la sécurité du ménage. Ainsi, le logement et le cadre de vie sont à prendre en compte dans l'analyse de la pauvreté urbaine en termes de capacités.

Dans le cas spécifique des pays africains où les formes institutionnelles de protection sociale ne concernent qu'une minorité des populations, un élément tel que le capital social au sens premier du terme – être lié à une famille ou à un réseau social reconnaissant l'individu comme un membre – se révèle être d'une grande importance dans le bien-être des individus. Selon Winter [2001], les réseaux sociaux, économiques ou religieux constituent une forme privilégiée de soutien dans les contextes de crise. Ils représentent les recours premiers des acteurs, surtout lorsque les infrastructures et les institutions publiques ne se révèlent pas opératoires, et donnent accès à des ressources aussi bien

³⁷ Dans le cas du Burkina Faso, Lachaud [2001a] montre d'importants écarts de bien-être en termes de capacités fonctionnelles entre le milieu urbain notamment les deux grandes villes du pays et le milieu rural.

alimentaires et monétaires qu'à des aides sociales et psychologiques. Ainsi, le capital social est un important élément du bien-être des individus, dans la mesure où il représente une forme de protection sociale dans les pays africains.³⁸ De plus en plus, avec les phénomènes d'urbanisation, les mouvements de population et l'épidémie du Sida, le nombre d'exclus sociaux augmente, notamment dans les populations de personnes âgées, de femmes et d'enfants. Alors, la prise en compte des capacités liés au capital social est indispensable dans l'analyse de la pauvreté urbaine.

La sécurité est aussi un élément qui prend de plus en plus d'importance dans le bien-être des urbains des pays en développement. On assiste de plus en plus à une recrudescence de la violence urbaine due aux problèmes de chômage et à l'exclusion sociale. L'insécurité est souvent plus accentuée au niveau des populations pauvres des quartiers précaires ou reculés des grands centres urbains. Cette situation influence négativement la liberté de mener le mode de vie de son choix. Ce qui justifie en partie les arbitrages que font de plus en plus les ménages entre le coût du logement, le niveau de sécurité du lieu de résidence et la distance au lieu de travail.

Le vecteur de capacités composé des fonctionnements "bien se soigner", "bien se nourrir", "accéder à l'instruction", "bien se loger", "s'intégrer socialement" et "être en sécurité", serait pertinent au premier plan pour l'analyse de la pauvreté non monétaire urbaine en Afrique subsaharienne. En effet, d'une part, si ce vecteur de fonctionnements ne couvre pas l'ensemble des capacités fonctionnelles des ménages, il représente le noyau dur de l'ensemble des possibilités d'être et d'agir des individus car chacun de ces fonctionnements est essentiel au premier degré dans le bien-être des individus. D'autre part, comme nombre d'études le confirment, ce noyau dur des capacités serait pertinent dans l'analyse du bien-être dans les pays en développement où la majorité de la population est encore privée des fonctionnements les plus élémentaires.³⁹ Alors, ce vecteur de fonctionnements permettrait une analyse rigoureuse pouvant éclairer davantage dans l'élaboration des stratégies de lutte contre la pauvreté. Cependant, rares sont les investigations sur les conditions de vie des ménages qui intègrent à la fois des éléments pouvant servir d'indicateurs pour la prise en compte de l'ensemble des fonctionnements élémentaires considérés dans cette étude. De plus, certains de ces fonctionnements ne sont pas directement mesurables, d'où l'intérêt d'exploiter la complémentarité ci-dessus identifiée.

B. Exploitation de la complémentarité des concepts du bien-être

Cette sous-section vise à appréhender l'espace de bien-être se rapportant au vecteur de fonctionnements à l'aide d'indicateurs pertinents et facilement manipulables. Certains éléments du vecteur de fonctionnements retenus pour l'analyse du bien-être et de la pauvreté tels que "bien se nourrir", "bien se soigner", "s'intégrer socialement", etc. ne sont pas directement mesurables à partir des enquêtes classiques sur les conditions de vie des ménages (les enquêtes prioritaires). Cependant, la réalisation d'enquêtes spécifiques visant à mesurer directement ces fonctionnements pourrait s'avérer très complexe et conduire à peu de nouveaux enseignements comparés aux résultats qui peuvent être obtenus avec ces enquêtes classiques.⁴⁰

Pour ce faire, notre démarche consistera, tant que cela sera possible et plus satisfaisant, à exploiter la complémentarité des deux approches de pauvreté et à utiliser des méthodes quantitatives appropriées pour construire des indicateurs adaptés, afin de pouvoir tirer le maximum d'enseignement des données des enquêtes existantes sur les conditions de vie des ménages.

Ainsi, dans le tableau 1, il a été établi les correspondances entre les variables de l'enquête prioritaire II du Burkina Faso et les fonctionnements retenus. On dira qu'il y a correspondance entre un fonctionnement et une variable (respectivement un ensemble de variables) de l'enquête lorsque cette

³⁸ Winter [2001] estime que ces réseaux sociaux, malgré leur ambivalence, s'avèrent plus efficaces que toutes formes institutionnalisées de protection sociale.

³⁹ Banque mondiale [2000], Lachaud [2001a, 2001b], Pnud [1997, 1998]

⁴⁰ Les outils empiriques actuels de la science économique permettent-ils d'appréhender directement les actions au lieu de les mesurer indirectement par leurs résultats effectifs ? Les méthodes statistiques et économétriques qui fournissent l'essentiel de ces outils empiriques ont comme « input » les manifestations ou les conséquences des actions et non les actions elles-mêmes. De ce fait, l'espace théorique des fonctionnements « bien se nourrir », « bien se soigner », « s'intégrer socialement », « accéder à l'éducation », « bien se loger » et « être en sécurité » sera ici analysé indirectement à travers l'espace des résultats effectifs de ces fonctionnements.

Tableau 1 : Correspondance entre les fonctionnements et les variables d'enquêtes

Fonctionnements		Variables de l'enquête prioritaire
Etre bien nourri	≡	Dépenses alimentaires (y compris l'autoconsommation) par tête
Etre en bonne santé	≡	Dépenses de santé (y compris les soins corporels et assimilés) par tête
Etre bien logé	≡	Type d'habitation ; nombre de pièces par tête ; source d'énergie ; source d'approvisionnement en eau de boisson ; présence de téléphone, type de sanitaire ; type de lieu d'aisance ; mode d'évacuation des ordures, etc.
Accéder à l'éducation	≡	Taux de scolarisation des enfants de 7 à 14 ans du ménage
Etre socialement intégré	≡	-
Etre en sécurité	≡	-

variable (respectivement cet ensemble de variables) est susceptible de fournir la meilleure estimation de la dimension du bien-être se rapportant au fonctionnement considéré.

S'agissant du fonctionnement "bien se nourrir", seules les dépenses alimentaires (y compris l'autoconsommation) des ménages correspondent à ce fonctionnement dans l'enquête prioritaire du Burkina Faso. Cette correspondance pourrait se justifier par le fait que la disponibilité et la qualité de l'alimentation augmentent de façon générale avec les dépenses alimentaires par tête du ménage, pour un même niveau général des prix. Ainsi, comme indiqué dans le tableau 1, la variable « dépense alimentaire par tête » sera utilisée comme le correspondant du fonctionnement "bien se nourrir".

Quant au fonctionnement "bien se soigner", deux catégories de variables de la base de données peuvent être utilisées. La première catégorie concerne les variables relatives à la morbidité et la seconde concerne les dépenses de santé et assimilés. Mais, dans les enquêtes prioritaires, notamment celles du Burkina Faso, les variables sur la morbidité donnent des indicateurs souvent en contradiction avec les faits. Car il ressort que les taux de morbidité sont plus élevés chez les non pauvres que chez les pauvres.⁴¹ Un tel résultat s'expliquerait par la différence de niveau de la gravité de la maladie à partir duquel les pauvres d'une part et les non pauvres d'autre part considèrent qu'ils sont effectivement malades.⁴² Pour ces raisons, les variables relatives à la morbidité ne sont pas indiquées ici pour appréhender le fonctionnement "bien se soigner". Par contre, on peut émettre l'hypothèse selon laquelle l'état de santé des individus est positivement lié au montant de leurs dépenses de santé. Car pour être en bonne santé, pour améliorer leur état de santé, les ménages doivent recourir fréquemment à la médecine pour des soins curatifs, des soins préventifs, des visites médicales périodiques, etc. Alors, par rapport à la morbidité, la variable « dépense de santé par tête » est ici mieux indiquée pour approcher ce fonctionnement.

Pour le fonctionnement relatif au logement, au cadre de vie et à l'accès à l'eau potable, les dépenses ne seraient pas pertinentes pour sa mesure. En effet, dans ce cas, le montant des dépenses n'est pas toujours lié à la qualité du logement et des services annexes, surtout que l'estimation des loyers imputés comporte beaucoup d'incertitude.⁴³ Alors, il est préférable de retenir les variables qualitatives relatives à l'habitation, à l'énergie, à l'eau de boisson, au téléphone, etc. qui offrent la possibilité de mieux appréhender ce fonctionnement.

Au fonctionnement "accéder à l'éducation" on fait correspondre la variable « taux de scolarisation des enfants de 7 à 14 ans ». Ce choix a été surtout guidé par le fait que dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, le programme de l'Etat burkinabè exprimé dans le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté vise les non-scolarisés de cette tranche d'âge.⁴⁴

⁴¹ Voir Lachaud [1999a].

⁴² Si une situation de fatigue, une migraine ou un rhume sont considérés par les riches comme une maladie et ont recours à un médecin, ceci n'est toujours pas le cas chez les pauvres qui, par manque de visites médicales périodiques, ignorent leur état de santé ou ne considèrent qu'ils sont malades que si la maladie a atteint une certaine gravité.

⁴³ De plus, dans les milieux urbains burkinabè, surtout à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, les pauvres payent l'eau plus cher que les non pauvres parce qu'ils ne disposent pas des infrastructures. Or vu la distance parcourue pour l'achat de cette eau, elle ne peut plus être salubre.

⁴⁴ MEF-Burkina Faso [2000].

Tableau 2 : Caractéristiques de l'espace du bien-être constitué par les quatre fonctionnements

	Pourcentage des valeurs propres ⁽²⁾	Pourcentage cumulé des valeurs propres ⁽³⁾	Coordonnées des variables sur les axes ⁽¹⁾				
			TXSCOLAR	INDILOG	DPSANTET	DPALTET	DPTETB
AXE 1	44,50	44,50	0,12	-0,14	0,93	0,94	0,70
AXE 2	27,09	71,59	0,72	-0,70	-0,11	-0,09	-0,09
AXE 3	22,59	94,18	0,68	0,71	0,00	0,02	-0,01
AXE 4	5,82	100,00	-0,01	0,00	-0,34	0,34	-0,34

(1) TXSCOLAR = taux de scolarisation des enfants de 7 à 14 ans, INDILOG = score du logement et du cadre de vie, DPSANTET = dépense de santé par tête, DPALTET = dépense alimentaire par tête, DPTETB = dépense de consommation par tête ; (2) cet indicateur représente la part de l'espace du bien-être formé par les quatre fonctionnements appréhendée à travers un axe donné ; (3) cet indicateur représente la part de l'espace du bien-être appréhendée à travers l'espace formé par les axes de numéro inférieur ou égal à celui de l'axe correspondant.

Source : A partir des données de l'enquête prioritaire du Burkina Faso 1998

Pour les deux autres fonctionnements relatifs au capital social et à la sécurité, les enquêtes prioritaires ne fournissent pas d'informations pouvant permettre de les mesurer afin de les prendre en compte dans cette étude. Des investigations complémentaires sont nécessaires pour quantifier ces deux éléments.

Ainsi, l'enquête prioritaire permettrait de prendre en compte quatre des six fonctionnements jugés élémentaires en milieu urbain. De ce fait, pour les tests empiriques de cette étude, on ne considérera que le vecteur des quatre fonctionnements, à savoir : « bien se soigner », « bien se nourrir », « accéder à un logement et un cadre de vie décent ainsi qu'à l'eau potable », « accéder à l'éducation ».

C. Tests empiriques de la complémentarité des approches monétaire et des capacités

Sur la base des données de l'enquête prioritaire du Burkina Faso de 1998, l'analyse du bien-être en terme d'espace de fonctionnement peut se faire théoriquement suivant les quatre dimensions qui sont : la santé, le logement, l'alimentation et l'éducation. Cependant, au plan empirique, il y a lieu de s'interroger sur la dimension (vectorielle) de l'espace de bien-être engendré par les quatre fonctionnements ainsi que sur le positionnement du bien-être économique dans cet espace. Les réponses à ces questions permettront de déterminer l'espace empirique de bien-être pertinent pour l'analyse de la pauvreté urbaine. Mais avant, il sera nécessaire de construire des indicateurs mesurant les dimensions de bien-être relatives aux quatre fonctionnements.

Contrairement au cas des trois autres fonctionnements (tableau 1), l'enquête prioritaire ne fournit pas directement un indicateur permettant d'appréhender la dimension du bien-être relative au fonctionnement « être bien logé ». Pour appréhender cette dimension du bien-être à l'aide d'un indicateur pertinent et facilement manipulable, la méthode d'analyse des composantes principales a été utilisée. Cette méthode d'analyse de données permet d'attribuer un score à chaque ménage sur la base des caractéristiques de son logement et de son cadre de vie. Ce score a été normalisé entre 0 et 1.

Ainsi, les composantes du vecteur des indicateurs du bien-être correspondant aux quatre fonctionnements sont : le montant des dépenses alimentaires, le montant des dépenses de santé, le taux de scolarisation des enfants de 7 à 14 ans, le score du logement et du cadre de vie. Pour une analyse pertinente de l'espace du bien-être engendré par les dimensions de la santé, de l'éducation, de la nutrition, du logement et du cadre de vie, il est nécessaire de déterminer, d'une part, la dimension de cet espace au plan empirique et, d'autre part, l'ensemble des indicateurs non corrélés qui l'engendrent.

Pour ce faire, une approche statistique permettant de visualiser, d'une part, l'espace formé par l'ensemble des indicateurs du bien-être et, d'autre part, la position de la dimension économique du bien-être dans cet espace serait la mieux adaptée. C'est-à-dire une analyse en composantes principales dans laquelle les quatre indicateurs de fonctionnements sont des variables actives et la variable

dépenses de consommation est mise en élément supplémentaire. Ce qui signifie que l'espace des indicateurs a été constitué et on y a projeté la dimension monétaire du bien-être.

D'après les pourcentages cumulés des valeurs propres (tableau 2), 94,18 pour cent de l'espace de bien-être relatif aux quatre fonctionnements peut être appréhendé par les trois premiers axes factoriels. Les coordonnées des variables sur les axes factoriels montrent qu'aucune des quatre composantes n'est significativement corrélée avec l'axe 4, par contre les corrélations avec les trois premiers axes seraient très significatives.

L'axe 1 représente la dimension monétaire du bien-être. En effet, les coordonnées des variables monétaires (dépense de santé, dépense alimentaire et dépense de consommation par tête) sont proches de l'unité. Ce premier axe n'est pas significativement corrélé avec les deux autres variables. Ce qui signifierait que la dimension économique du bien-être est distincte de celles qu'on peut appréhender à l'aide des indicateurs de l'éducation, du logement et du cadre de vie. L'espace formé des axes 2 et 3 serait un espace du bien-être engendré par les fonctionnements relatifs, d'une part, à l'accès à l'instruction et, d'autre part, au logement et au cadre de vie. De plus, le produit scalaire $-0,02$ des vecteurs de ces deux composantes montre qu'elles sont significativement non-corrélées. Ce qui traduit le fait que chacun de ces deux indicateurs permet d'appréhender une dimension du bien-être qui lui est propre.

De cette analyse en composantes principales, il ressort que le vecteur des indicateurs à retenir pour l'analyse du bien-être doit être réduit au plan empirique à un vecteur ayant comme composantes une variable de la dimension monétaire du bien-être, un indicateur d'accès à l'instruction et un indicateur relatif au logement et au cadre de vie. Par ailleurs, cette analyse a permis de s'apercevoir de la complémentarité des approches monétaire et des capacités. En effet, les dimensions du bien-être se rapportant aux fonctionnements « bien se soigner » et « bien se nourrir » sont ici saisies à travers la dimension monétaire du bien-être. Tandis que l'essentiel de la dimension du bien-être relative au logement, au cadre de vie et à l'éducation ne seraient pas appréhendables par l'approche monétaire dans les deux villes du Burkina Faso.

Ainsi, le bien-être des ménages urbains des deux principales villes du Burkina Faso sera appréhendé dans la suite de cette étude par le vecteur de composantes « dépenses de consommation », « taux de scolarisation des enfants de 7 à 14 ans » et « score du logement et du cadre de vie » qui engendre l'espace de bien-être relatif aux fonctionnements élémentaires « être bien nourri », « être en bonne santé », « accéder à l'éducation » et « être bien logé ». Dans la sous-section suivante, il s'agira de proposer une mesure de la pauvreté des capacités dans cet espace de bien-être.

D. Mesure de la pauvreté des capacités

Comme dans le cas de la pauvreté monétaire, l'analyse de la pauvreté des capacités nécessite d'abord sa détermination ou l'identification des pauvres. Pour ce faire, une surface de pauvreté est définie dans l'espace de bien-être en fixant un seuil pour chacune des trois composantes du « vecteur indicateur » du bien-être et en associant une norme audit espace.

S'agissant de la dimension du bien-être relative aux dépenses de consommation, le seuil de pauvreté monétaire – noté ici Z_1 – estimé précédemment est utilisé. Pour la seconde composante de ce vecteur, tous les ménages pour lesquels au moins un enfant de 7 à 14 ans n'est pas scolarisé sont considérés pauvres par rapport à cette dimension de l'espace des fonctionnements. Autrement dit, le seuil de scolarisation – Z_2 – est fixé à un taux de scolarisation de 100 pour cent. En ce qui concerne la dimension « logement et cadre de vie » de l'espace du bien-être, le seuil – Z_3 – a été fixé à un niveau de score de 0,37. De façon qualitative, la situation de logement et de confort de vie des ménages pour lesquels le score du logement est inférieur à 0,37 correspond – avec une erreur de première espèce de 4,5 pour cent – aux conditions d'habitation d'un ménage (i) qui habite dans une zone non viabilisée ou n'a pas accès à l'eau potable ou à l'électricité (ii) et ne dispose pas de douche interne, pas de WC, pas de téléphone et pas de poubelle. Ainsi, on a $(Z_1; Z_2; Z_3) = (147050; 100; 0,37)$.

A partir de ces seuils, un indice multidimensionnel a été construit. Pour ce faire, l'espace du bien-être qui est un espace vectoriel a été muni de la norme IN définie par la relation (8).

Pour tout vecteur U de composantes (u_1, u_2, \dots, u_d) d'un espace vectoriel de dimension d, la relation (8) définit une norme dans laquelle β_j et z_j sont des constantes relatives à la dimension j dudit espace vectoriel. Rappelons que dans le cas spécifique de la mesure du bien-être, le vecteur U

représente la situation d'un ménage dans l'espace de bien-être et Z_j représente le seuil unidimensionnel de pauvreté relatif à la dimension j du bien-être. Quant à la constante β_j , elle représente dans cette relation l'importance relative accordée à la dimension j du bien-être par rapport aux autres dimensions.⁴⁵

$$IN(U) = \left[\sum_{j=1}^d \beta_j \left(\frac{u_j}{Z_j} \right)^2 \right]^{\frac{1}{2}} \quad [8]$$

avec $\sum_{j=1}^d \beta_j = 1$

Pour tout ménage dont le vecteur de bien-être U est égal au seuil $(Z_1; Z_2; \dots; Z_d)$, il vient que $IN(U) = 1$. Pour les ménages dont l'indicateur de chaque dimension de l'espace de bien-être est inférieur (respectivement supérieur) au seuil unidimensionnel correspondant, on a $IN(U) < 1$ (respectivement $IN(U) > 1$).

Plus généralement, l'inégalité $IN(U) < 1$ traduit, au sens de la norme IN , le fait que le niveau de bien-être obtenu avec le vecteur U soit inférieur au niveau de bien-être du seuil $(Z_1; Z_2; \dots; Z_d)$. Tout ménage pour lequel la norme du vecteur des indicateurs de bien-être est inférieure à 1 est donc pauvre. Ce qui signifie que la surface de pauvreté est donnée par l'équation $IN(U) = 1$. Les indices de la pauvreté des capacités sont ainsi donnés par la relation (9) dans laquelle N est le nombre de ménages et l'indice i désigne le ménage i . $\alpha = 0$, $\alpha = 1$ et $\alpha = 2$ donnent respectivement l'incidence, la profondeur et la sévérité de la pauvreté des capacités.

$$P_c^\alpha = \frac{1}{N} \sum_{IN(U_i) < 1} [1 - IN(U_i)]^\alpha \quad \text{avec } \alpha = 0, 1, 2. \quad [9]$$

4. Analyse empirique de la pauvreté urbaine

Dans cette partie consacrée à analyse empirique à partir des données de l'enquête prioritaire du Burkina Faso de 1998, il s'agira d'utiliser les outils, les indicateurs et les méthodes qui ont été développés dans les précédentes sections en vue de répondre aux questions relatives à l'ampleur du dénuement en milieu urbain et aux relations de causalité entre le bien-être des ménages et le marché du travail urbain. La première section de cette partie sera consacrée à l'analyse de la pauvreté monétaire urbaine. Dans la seconde section, il s'agira d'analyser la pauvreté des capacités.

1. Pauvreté monétaire et marché du travail urbain au Burkina-Faso

A. Incidence, profondeur et sévérité de la pauvreté monétaire urbaine

La pauvreté monétaire urbaine est encore moins bien appréhendée dans nombreux pays d'Afrique Subsaharienne à cause notamment de la sous-évaluation dont elle fait l'objet. Les indicateurs de bien-être économique des ménages des villes de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou calculés sur la base du seuil absolu de pauvreté précédemment établi, confirme cette assertion. En effet, l'incidence de la pauvreté de mai 1998 de ces deux villes est estimée à 8,6 pour cent et celle de l'ensemble des zones urbaines est estimée à 16,5 pour cent sur la base du seuil national de pauvreté établi à 72 690 FCFA par an et par tête.⁴⁶ Tandis qu'avec le seuil urbain estimé dans cette étude à 147 050 FCFA par an et par tête, il ressort que 32,4 pour cent des ménages desdites villes sont pauvres. Autrement dit, environ le tiers des ménages urbains de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou sont dans l'incapacité d'atteindre le niveau minimum acceptable de bien-être matériel. (tableau 3).

⁴⁵ Dans cette étude la même importance a été accordée aux trois dimensions de l'espace du bien-être considéré.

⁴⁶ INSD [1999]

Tableau 3 : Indicateurs du niveau de vie monétaire des ménages

	Bobo & Ouaga $Z_u = 147\ 050$	Milieu rural $Z_r = 72\ 690$
Dépenses moyennes de consommation par tête (en milliers de FCFA)	388,4	119,8
Incidence de pauvreté P_0 (%)	32,4	41,6
Profondeur de pauvreté P_1 (%)	10,7	12,2
Sévérité de pauvreté P_2 (%)	4,8	5,2
Nombre d'observations (pondéré)	1733	6563

Source : A partir des données de l'enquête prioritaire de 1998 du Burkina Faso.

La comparaison avec les indicateurs du milieu rural calculés sur la base du seuil de 72 690 FCFA par tête et par an établi par l'Institut national de la statistique et de la démographie du Burkina Faso montre que la pauvreté touche proportionnellement moins de ménages urbains que les ruraux. Cependant, comme on peut le constater dans le tableau, la profondeur et la sévérité de la pauvreté restent du même ordre dans les deux types de milieu.

De ce fait, la pauvreté monétaire urbaine du Burkina Faso nécessite d'être analysée de façon plus approfondie pour éclairer davantage la mise en œuvre des politiques sectorielles urbaines de lutte contre la pauvreté dans le cadre des politiques de développement local. A cet égard, le bien-être économique des ménages étant fortement tributaire de l'accès au marché du travail, il s'agira notamment d'analyser ses liens avec ledit marché.

B. Pauvreté monétaire urbaine et marché du travail urbain

α. Approche méthodologique du statut de travail des ménages

L'analyse de la pauvreté et du marché du travail urbain nécessite une approche adéquate qui ne se limite pas à la situation de travail du chef de ménage, mais prend en compte le statut économique de l'ensemble des membres du ménage. Car, le plus souvent, le chef de ménage n'est pas le seul pourvoyeur de ressources. Dans le cas des villes étudiées, 32,8 pour cent (tableau 4) des ménages ont deux pourvoyeurs de ressources au moins. De ce fait, l'approche qui consiste à baser l'analyse de la pauvreté et du marché du travail sur uniquement le statut économique du chef de ménage ne serait pas pertinente pour les villes de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou. Ces problèmes méthodologiques sont liés notamment à la nature des données de l'enquête prioritaire, tributaire du contexte sociologique du Burkina Faso qui impose l'entité ménage comme l'unité statistique base, en particulier dans le cadre de l'analyse de la pauvreté.

Dans cette étude, il a été considéré la structure des ménages par rapport au statut économique de l'ensemble des membres de 15 ans et plus, sauf les élèves et étudiants. En se référant à des études existant sur le marché du travail notamment au Burkina Faso⁴⁷, huit catégories ont été constituées. Ce sont : les salariés protégés, les chômeurs⁴⁸, les travailleurs indépendants, les employeurs⁴⁹, les salariés non protégés, les femmes au foyer⁵⁰, les autres inactifs (retraités, rentiers et autres inactifs), les aides familiales et assimilés (apprentis, bénévoles, etc.).

Sur la base de cette catégorisation, il ressort des chiffres de la dernière colonne du tableau 5 qu'en moyenne, la proportion de travailleurs indépendants est de loin la plus importante dans les

⁴⁷ Combarnous, F. [1994] ; Lachaud, J.-P [1994, 1997b] ;

⁴⁸ Il s'agit du chômage déclaré.

⁴⁹ A la différence des travailleurs indépendants qui travaillent également à leur propre compte, les employeurs sont les individus qui emploient dans leurs unités des salariés – protégés ou non.

⁵⁰ Cette catégorie n'est pas souvent distinguée dans la littérature sur le marché du travail. Le plus souvent les individus de cette catégorie sont considérés comme ne participant pas au marché du travail. Pourtant, on peut considérer à juste titre que les ménagères urbaines font un arbitrage entre les gains escomptés des opportunités de travail qui s'offre à elles et ce que leur coûterait – au plan matériel et non-matériel – « d'engager » une fille de maison. De plus, le secteur des travaux ménagers fourni de plus en plus d'emplois, certes non protégés et précaires, mais rémunérés, notamment à nombre de filles non scolarisées ou déscolarisées. De ce fait, la femme au foyer occupe un poste de travail du marché urbain.

Tableau 4 : Fréquences du nombre de chômeurs et de pourvoyeurs de revenu par ménage

	Nombre de chômeurs par ménage ⁽¹⁾			Nombre de pourvoyeur de ressources par ménage ⁽²⁾		
	0	1	2 et plus	0	1	2 et plus
Fréquences (%)	72,1	17,5	9,4	8,7	58,6	32,8
Nombre d'observations	1249	303	181	150	1016	567

(1) Il s'agit du chômage déclaré, c'est à dire le nombre de membres du ménage ayant déclaré être au chômage au moment de l'enquête ; (2) Il n'a été considéré que les salariés, les travailleurs indépendants et les employeurs qui sont les catégories pour lesquelles l'existence d'une rémunération est certaine.

Source : A partir des données de l'enquête prioritaire du Burkina Faso 1998

Tableau 5 : Indicateurs de statut économique des ménages urbains

	Taux moyens par ménage selon le niveau de vie ⁽¹⁾				Taux moyens par ménage
	Très pauvres	Pauvres	Intermédiaires	Non pauvres	
Taux de salariés protégés (%)	1,5	4,9	14,1	33,2	15,7
Taux de chômage (%)	17,1	13,7	12,3	9,4	12,3
Taux de travailleurs indépendants (%)	29,5	31,8	26,3	21,6	26,6
Taux d'employeurs (%)	0,2	0,1	0,5	1,4	0,6
Taux de salariés non protégés (%)	9,6	13,5	13,9	17,6	14,5
Taux de femmes au foyer (%)	14,3	20,2	20,2	10,2	17,2
Taux d'inactifs (%)	2,5	3,4	4,3	2,4	3,5
Taux d'aide familiale et assimilés (%)	25,3	12,4	8,4	4,2	9,6
Nombre d'Observations (pondéré)	123	435	703	445	1706

(1) Très pauvres = dépense par tête inférieure à $Z_u/2$, Pauvres = dépense par tête comprise entre $Z_u/2$ et Z_u , Intermédiaires = dépense par tête comprise entre Z_u et la moyenne des dépenses par tête de l'ensemble des ménages (388,4 mille FCFA), Non pauvres = dépense par tête supérieure à la moyenne dépense par tête de l'ensemble des ménages.

Source : A partir des données de l'enquête prioritaire du Burkina Faso 1998

ménages des villes de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou – 26,6 pour cent –, suivie successivement des proportions des femmes au foyer – 17,2 pour cent –, des salariés protégés – 15,7 pour cent –, des salariés non protégés – 14,5 pour cent –, des chômeurs déclarés – 12,3 pour cent –, des aides familiales et assimilés – 9,6 pour cent. Les taux des autres inactifs et des employeurs restent faibles, soit respectivement 3,5 et 0,6 pour cent.

β. Statut de travail des ménages et pauvreté monétaire

Les statistiques du marché du travail urbain selon le niveau de vie des ménages – tableau 5 – confirment la forte corrélation entre ledit marché et le niveau du bien-être économique de ces ménages. En effet, il ressort de ces chiffres que le taux de chômage ainsi que les taux des catégories d'emplois non rémunérés – aide familiale, apprenti, bénévole, femme au foyer – sont négativement corrélés – décroissants – avec le niveau de bien-être des ménages. Tandis que pour les types d'emplois rémunérés – salariés protégés, employeurs, salariés non protégés –, le niveau de vie est positivement corrélé – croissant – avec les taux. Pour un taux de chômage moyen par ménage de 12,3 pour cent dans l'ensemble de la population étudiée, le taux de chômage moyen par ménage est de 9,4 pour cent pour la catégorie non pauvre et de 17,1 pour cent pour la catégorie la plus démunie. A contrario, le taux de salariés protégés est de 1,5 pour cent pour l'ensemble des ménages très pauvres, de 4,9 pour cent pour les pauvres et de 33,2 pour cent pour les non pauvres.

Tableau 6 : Probabilité des ménages urbains d'être pauvre, variables démographiques et marché du travail : Modèles Logit binaires

Variables	Pauvreté monétaire ⁽¹⁾			Pauvreté des capacités ⁽²⁾		
	B	t-Statistic	Effets marginaux	B	t-Statistic	Effets marginaux
Constante	-2,503	-3,920**		-2,756	-4,511**	
Variabes démographiques						
Age moyen du ménage	-0,099	-9,305**	-1,795	-0,074	-7,926**	-1,283
Age du chef de ménage	0,064	9,975**	1,996	0,054	8,898**	1,610
Ville – Ouagadougou ⁽³⁾	-0,330	-2,165**	-0,180	-0,274	-1,846*	-0,143
Ethnie –Mossi ⁽⁴⁾	0,223	1,551	0,105	0,463	3,310**	0,207
Chef de ménage féminin ⁽⁵⁾	-0,834	-3,878**	-0,087	-0,687	-3,276**	-0,068
Taux de féminisation des adultes	1,951	5,602**	0,691	1,585	4,865**	0,534
Variabes du statut de travail						
Taux de salariés protégés	-2,693	-4,499**	-0,325	-2,162	-3,803**	-0,248
Taux d'employeurs	-7,655	-2,209**	-0,035	-5,797	-2,086**	-0,025
Taux de salariés non protégés	1,158	2,155**	0,127	1,259	2,433**	0,131
Taux de travailleurs indépendants	0,982	1,949*	0,200	1,248	2,569**	0,242
Taux de chômage	0,908	1,741*	0,084	0,851	1,683*	0,075
Taux des aides familiales et assimilés	2,079	3,845**	0,150	2,424	4,595**	0,166
Taux de femme au foyer	0,752	1,372	0,098	0,822	1,547	0,102
Log vraisemblance		-833,845			-879,933	
R ² -McFadden		0,233			0,207	
Pourcentage de cas bien classés		74,16			72,78	
Nombre d'observations (pondéré)		1702			1702	

(1) la variable dépendante est égale à 1 si le montant de la dépense de consommation par têt du ménage est inférieur au seuil de pauvreté $Z_u = 147050$ FCFA/tête/an et égale à 0 dans le cas contraire ; (2) la variable dépendante est égale à 1 si le vecteur d'indicateur de bien-être U du ménage est tel que $IN(U) < 1$; (3) base = Bobo-Dioulasso ; (4) base = autres ethnies, (5) base = chef de ménage masculin.

** significatif à 5 pour cent au moins ; * significatif entre 5 et 10 pour cent.

Source : A partir des données de l'enquête prioritaire du Burkina Faso 1998

Aussi, se dégage-t-il une exception qui nécessite d'être soulignée. Le taux de femmes au foyer chez les plus démunis est de 14,3 pour cent contre 20,2 pour cent pour les pauvres et les intermédiaires. Ce résultat trouverait son explication notamment dans les stratégies de survie des ménages les plus démunis pour lesquels les femmes jouent un rôle important dans la quête de moyens de subsistance.

La première partie du tableau 6 donne les estimations économétriques de la probabilité d'être matériellement pauvre en fonction des caractéristiques démographiques des ménages et leur statut de travail.

Premièrement, par rapport aux caractéristiques démographiques, le modèle montre que plus le chef de ménage est âgé, plus le ménage est vulnérable au plan économique. Par contre, plus l'âge moyen du ménage est élevé, moins le ménage est vulnérable. Ce résultat témoigne de l'effet positif que pourraient avoir les politiques de planification familiale sur le bien-être des ménages. Par ailleurs, d'après le modèle, les ménages bobolais seraient en moyenne plus vulnérables que les ménages de Ouagadougou. Cela s'expliquerait par le déclin de la ville de Bobo-Dioulasso sur le plan économique pendant ces dernières années qui a accentué la rareté des opportunités d'activité et de travail.⁵¹ S'agissant de la dimension genre de la pauvreté monétaire, le modèle fait ressortir que les ménages

⁵¹ Fauré, Y.-A. et Labazée, P. [2002]

dirigés par une femme sont en moyenne moins vulnérables que ceux dirigés par un homme. Cependant, plus le taux de féminisation des adultes du ménage est élevé, plus le risque de pauvreté est relativement important. Ainsi, à travers cette dernière variable qui permet de mieux cerner la dimension genre du bien-être, cette estimation mettrait en évidence la plus grande difficulté d'insertion des femmes dans le tissu économique des deux principales villes du Burkina Faso.

Deuxièmement, par rapport au statut de travail, le chômage et le phénomène des catégories d'emplois non rémunérés – les aides familiales et assimilés –, ainsi que les emplois précaires ou de moindre qualité – salariés non protégés et travailleurs indépendants –, auraient un impact négatif plus significatif sur le bien-être économique des ménages urbains. Pour chacune de ces catégories, une augmentation de 1 pour cent de leurs proportions dans le ménage de caractéristiques moyennes entraînerait une augmentation de sa vulnérabilité de l'ordre de 0,1 à 0,2 pour cent. A l'inverse, les catégories des salariés protégés et des employeurs qui sont les mieux loties seraient celles qui auraient un effet positif significatif sur le bien-être monétaire des ménages. Une augmentation du taux de salariés protégés dans le ménage de caractéristiques moyennes de 1 pour cent réduirait sa vulnérabilité de l'ordre de 0,3 pour cent.

En résumé, seul l'accès par les ménages urbains au segment supérieur – salariés protégés et employeurs – du marché du travail permettrait de réduire significativement leur vulnérabilité économique. Vu la structure des économies urbaines, ce résultat soulève une principale interrogation. Quel est le secteur de l'économie urbaine – secteur moderne ou informel – qui est en mesure à moyen terme d'offrir suffisamment d'opportunités d'emplois de qualité, capables d'éradiquer la pauvreté monétaire dans les milieux urbains ? Cette interrogation sera l'une des principales préoccupations des prochaines investigations. Pour ce faire, dans la section suivante, il s'agira de s'interroger sur la relation entre le marché du travail et la pauvreté des capacités qui est une vision plus large du dénuement afin de pourvoir prendre en compte de nouvelles préoccupations et d'élargir l'espace de bien-être de cette recherche.

2. Pauvreté des capacités et marché du travail urbain

Conformément aux résultats méthodologiques de cette étude, l'analyse empirique de la pauvreté dans l'espace des fonctionnements élémentaires – « bien se soigner », « se nourrir convenablement », « accéder à l'éducation », « se loger convenablement » –, se fera dans l'espace empirique engendré par le vecteur (dépenses de consommation, taux de scolarisation des enfants de 7 à 14 ans, score du logement et du cadre de vie). Aussi, s'agira-t-il d'utiliser l'indice multidimensionnel de la relation (9) pour cerner dans un premier temps l'ampleur de la pauvreté des capacités avant de se pencher sur ses relations avec le genre et le marché du travail urbain.

A. Ampleur de la pauvreté urbaine des capacités

Les indices multidimensionnels montrent qu'une proportion importante de ménages des villes de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou vivent dans des conditions difficiles (tableau 7). Environ 34,4 pour cent des ménages de ces villes ne seraient pas en mesure d'organiser et de combiner l'ensemble des fonctionnements élémentaires considérés pour atteindre le niveau minimum de bien-être. La profondeur et la sévérité de la pauvreté des capacités sont respectivement de 7 et 2,3 pour cent.

Environ 8 pour cent des ménages sont extrêmement démunis de tous les fonctionnements considérés. Ces derniers sont pauvres suivant chacune des trois dimensions de l'espace des fonctionnements élémentaires. Environ 22,6 pour cent des ménages urbains seraient touchés par une pauvreté à deux dimensions. Environ 31,2 pour cent des ménages étudiés sont touchés par une pauvreté à une dimension. Ainsi, 38,3 pour cent des ménages seraient en mesure de réaliser l'ensemble des fonctionnements de l'espace du bien-être considéré de façon satisfaisante. Ces ménages sont dans une situation de non-pauvreté complète.

La pauvreté des capacités serait plus accentuée dans la ville de Bobo-Dioulasso qu'à Ouagadougou. En effet, l'incidence de la pauvreté des capacités de la ville de Bobo-Dioulasso est de 36,8 pour cent avec 11,3 pour cent des ménages qui seraient dans une situation d'extrême pauvreté (pauvreté tridimensionnelle).

Tableau 7 : Ampleur de la pauvreté des capacités à Bobo-Dioulasso et Ouagadougou*(en pourcentage)*

	Bobo	Ouaga	Ensemble
Incidence de pauvreté des capacités ($\alpha = 0$)	36,8	33,4	34,4
Profondeur de pauvreté des capacités ($\alpha = 1$)	7,9	6,7	7,0
Sévérité de pauvreté des capacités ($\alpha = 2$)	2,6	2,1	2,3
Incidence de la pauvreté tridimensionnelle	11,3	6,7	7,9
Incidence de la pauvreté bidimensionnelle	20,7	23,3	22,6
Incidence de la pauvreté unidimensionnelle	31,9	31,0	31,2
Nombre d'observation (pondéré)	479	1254	1733

Source : A partir des données de l'enquête prioritaire du Burkina Faso de 1998

La pauvreté urbaine des capacités ainsi déterminée sera analysée en rapport avec le marché du travail en vue de comprendre ces liens avec ledit marché.

B. Pauvreté des capacités et marché du travail urbain

L'approche des statuts de travail des ménages adoptée dans l'analyse de la pauvreté monétaire sera appliquée dans cette section. Il s'agira d'analyser le lien entre le marché du travail et la pauvreté des capacités en s'appuyant sur un modèle économétrique qualitatif et une méthode de classification hiérarchique.

La deuxième partie du tableau 6 présente les résultats du modèle économétrique qui estime la probabilité d'être pauvre suivant deux ou trois dimensions de l'espace des fonctionnements en fonction du statut de travail des ménages. Globalement, ce modèle fournit les mêmes enseignements que dans l'analyse du marché du travail et de la pauvreté monétaire.

Ainsi, d'après les deux modèles, que ce soit dans le cas de la pauvreté monétaire ou de la pauvreté des capacités, seul l'accès au segment supérieur du marché du travail permettrait de réduire significativement la pauvreté. Cependant, ces modèles ne renseignent pas sur la proportion minimum de membres de ménage devant accéder au segment supérieur du marché du travail afin puisse sortir de la pauvreté, ni sur les combinaisons de statuts de travail dans un ménage permettant de faire reculer durablement la pauvreté. Une méthode de classification hiérarchique sera utilisée pour élucider ces points.

La méthode de classification hiérarchique a pour objectif de former des classes homogènes de ménages du point de vue de leur statut de travail et de projeter l'espace du bien-être sur ces classes afin d'analyser plus en détail la relation entre la pauvreté des capacités et le marché du travail urbain. Pour ce faire, les variables relatives audit marché ont constitué l'ensemble des variables actives et les variables de l'espace de bien-être ont été les variables illustratives de l'analyse. La partition en quatre classes a été retenue. Les résultats sont présentés dans le tableau 8.

La première classe, constituée par 36,5 pour cent des ménages, est composée de plus de 70 à 95 pour cent des ménages dont entre 2/5 et 3/5 des membres sont des femmes au foyer, des travailleurs indépendants, des salariés non protégés, des salariés protégés ou des chômeurs. Pour cette classe qui aurait une position médiane par rapport au marché du travail, seulement 4,3 pour cent des ménages sont dans une pauvreté à trois dimensions. Par contre l'incidence de la pauvreté des capacités de cette classe est de 34 pour cent environ. Ainsi, cette première classe qui occupe la position médiane supérieure dans la partition en quatre classes par rapport à la qualité du statut de travail des ménages est dans une pauvreté des capacités dont l'incidence – 34,04 pour cent – n'est pas significativement inférieure à l'incidence d'ensemble.

La seconde classe contient 18,8 pour cent des ménages. Elle se compose de tous les ménages dont 4/5 au moins des membres sont des salariés non protégés, entre 2/5 et 4/5 des membres sont des aides familiales et assimilés ou entre 3/5 et 4/5 des membres sont au chômage. Pour respectivement 92,8 pour cent et 64,8 pour cent des ménages de cette classe, moins de 1/5 des membres sont salariés protégés ou des travailleurs indépendants. Environ 15 pour cent de ces ménages seraient dans une

Tableau 8 : Résultats de la classification hiérarchique ⁽¹⁾

PROBA ---- POURCENTAGES ⁽²⁾ ---- MODALITES CLA/MOD MOD/CLA GLOBAL					PROBA ---- POURCENTAGES ⁽²⁾ ---- MODALITES CLA/MOD MOD/CLA GLOBAL				
36.54 CLASSE 1 / 4					18.77 CLASSE 2 / 4				
.000	95.62	55.67	21.27	FOYER5=3	.000	100.00	29.01	5.45	SALNP5=5
.000	84.44	39.16	16.95	INDP5=3	.000	100.00	28.22	5.30	AIDEBN5=3
.000	93.77	29.19	11.37	SALNP5=3	.000	100.00	17.44	3.27	AIDEBN5=4
.000	89.16	28.59	11.72	SALPR5=3	.000	27.52	92.23	62.91	FOYER5=1
.000	44.56	98.12	80.46	AIDEBN5=1	.000	100.00	14.79	2.78	CHOMA5=4
.000	73.23	18.11	9.04	CHOMA5=3	.000	23.91	92.80	72.86	SALPR5=1
.000	39.38	88.81	76.62	POSCOL=2	.000	38.41	14.73	7.20	NVIE=1
.000	38.30	95.75	91.35	INACTIF5=1	.000	20.04	97.51	91.35	INACTIF5=1
.000	37.98	95.71	92.06	PAUVRE3D=2	.000	23.07	64.77	52.70	INDP5=1
.000	42.41	47.58	40.99	NVIE=3	.000	35.02	14.81	7.94	PAUVRE3D=1
.000	39.03	78.47	73.45	CHOMA5=1	.000	30.85	42.76	34.43	POCAPABIL=1
.000	40.48	58.39	52.70	INDP5=1	.000	23.09	61.84	50.27	POLOG=1
.000	37.90	89.35	86.14	CM-HOMME	.000	27.50	23.35	15.94	INDP5=2
.000	40.16	27.74	25.24	NVIE=2	.000	23.20	40.09	32.44	POREV=1
.000	37.55	74.98	72.96	OUAGA	.000	24.27	26.77	23.38	POSCOL=1
.015	41.27	65.96	65.57	POCAPABIL=2	.000	19.09	98.80	97.16	EMPLO5=1
					.000	19.97	78.13	73.45	CHOMA5=1
PROBA ---- POURCENTAGES ⁽²⁾ ---- MODALITES CLA/MOD MOD/CLA GLOBAL					PROBA ---- POURCENTAGES ⁽²⁾ ---- MODALITES CLA/MOD MOD/CLA GLOBAL				
17.54 CLASSE 3 / 4					27.15 CLASSE 4 / 4				
.000	100.00	59.90	10.50	INDP5=5	.000	90.31	40.45	12.16	FOYER5=2
.000	100.00	35.39	6.21	SALPR5=5	.000	89.57	38.73	11.74	CHOMA5=2
.000	27.40	98.28	62.91	FOYER5=1	.000	95.70	28.10	7.97	AIDEBN5=2
.000	23.36	98.00	73.58	SALNP5=1	.000	91.37	25.19	7.49	SALNP5=2
.000	22.80	95.49	73.45	CHOMA5=1	.000	68.66	40.31	15.94	INDP5=2
.000	34.63	52.47	26.58	NVIE=4	.000	88.39	19.56	6.01	SALPR5=2
.000	21.36	97.99	80.46	AIDEBN5=1	.000	92.73	17.01	4.98	INACTIF5=2
.000	22.02	84.84	67.56	POREV=2	.000	100.00	8.54	2.32	INDP5=4
.000	20.30	95.37	76.62	POSCOL=2	.000	47.90	31.07	23.38	POSCOL=1
.000	20.91	82.01	65.57	POCAPABIL=2	.000	32.35	38.64	32.44	POREV=1
.000	18.81	98.00	91.35	INACTIF5=1	.000	31.46	40.87	34.43	POCAPABIL=1
.000	18.57	97.50	92.06	PAUVRE3D=2	.000	39.70	11.60	7.94	PAUVRE3D=1
.000	27.27	21.55	13.86	CM-FEMME	.000	31.58	29.36	25.24	NVIE=2
.000	20.25	57.41	49.73	POLOG=2	.000	29.39	53.82	49.73	POLOG=2
.000	19.99	30.83	27.04	BOBO	.000	35.04	9.29	7.20	NVIE=1
.000	17.74	98.28	97.16	EMPLO5=1					

(1) les taux du marché du travail ont été transformés en variables nominales en quintiles. Ainsi, (FOYER5 = i) = taux de femmes au foyer compris entre (i-1) et i^{ème} quintiles ; (INDP5 = i) = taux de travailleurs indépendants compris entre (i-1) et i^{ème} quintiles ; (SALNP5=i) = taux de salariés non protégés compris entre (i-1) et i^{ème} quintiles ; (CHOMA5 = i) = taux de chômage compris entre (i-1) et i^{ème} quintiles ; (SALPR5 = i) = taux de salariés protégés compris entre (i-1) et i^{ème} quintiles ; (AIDEBN5 = i) = Taux d'aides familiales compris entre (i-1) et i^{ème} quintiles ; (INACTIF5=i) = taux d'inactifs compris entre (i-1) et i^{ème} quintiles ; (EMPLO5 = i) = taux des employeurs compris entre (i-1) et i^{ème} quintiles ; (POSCOL = 1) = tous enfants de 7 à 14 ans ne sont pas scolarisés ; (POSCOL = 2) = tous enfants de 7 à 14 ans sont scolarisés ; (POREV = 1) = économiquement pauvres ; (POREV = 2) = économiquement non pauvres ; (POLOG =1) = pauvres par rapport au logement et au cadre de vie ; (POLOG =2) = non pauvres par rapport au logement et au cadre de vie ; (POCAPABIL =1) = pauvres suivant l'espace des capacités ; (POCAPABIL =2) = non pauvres suivant l'espace des capacités (PAUVRE3D = 1) = pauvres extrêmes suivant l'espace des capacités ; (PAUVRE3D =2) = non pauvres extrêmes suivant l'espace des capacités ; (NVIE =1) = montant des dépenses de consommation par tête inférieur à Z_u/2 ; (NVIE =2) = montant des dépenses de consommation par tête compris entre Z_u/2 et Z_u ; (NVIE =3) = montant des dépenses de consommation par tête supérieur à la moyenne des dépenses par tête.

(2) CLA/MOD = pourcentage des ménages d'une modalité donnée appartenant à la classe parmi l'ensemble de la population étudiée ; MOD/CLA = fréquence de la modalité correspondante dans la classe ; GLOBAL = fréquence de la modalité correspondante dans l'ensemble de la population étudiée.

Source : A partir des données de l'enquête prioritaire du Burkina Faso 1998.

pauvreté extrême ou à trois dimensions. L'incidence de pauvreté des capacités de cette classe est de 42,8 pour cent. Ainsi, par rapport au marché du travail urbain ainsi qu'à l'espace du bien-être, la situation de cette seconde classe est la plus précaire.

La troisième classe qui contient 17,5 pour des ménages correspondrait au segment supérieur du marché du travail urbain. En effet, elle est composée de tous les ménages dont au moins 4/5 des membres sont des salariés protégés – 60 pour cent de la classe – ou des travailleurs indépendants –

35,4 pour cent de la classe. Pour plus de 95 pour cent des ménages de cette classe, moins de 1/5 des membres sont des salariés non protégés, des femmes au foyer, des aides familiales et assimilés ou des personnes au chômage. Environ 54 pour cent des ménages sont non pauvres par rapport à toutes les dimensions de l'espace des fonctionnements et l'incidence de pauvreté des capacités est de 18 pour cent environ. Respectivement 84,8, 95,4 et 57,4 pour cent des ménages de cette classe sont en mesure de réaliser les fonctionnements relatifs au bien-être économique, à l'instruction des enfants et aux logements de façon satisfaisante. Parmi les classes constituées, cette troisième classe est également la mieux lotie par rapport à l'espace du bien-être.

Contenant 27 pour cent environ des ménages étudiés, la quatrième classe serait celle des ménages dont la position sur le marché du travail urbain correspond au segment médian inférieur dudit marché. En effet, cette classe contient entre 68 et 96 pour cent des ménages dont 1/5 à 2/5 des membres sont des femmes au foyer, des personnes au chômage, des aides familiales et assimilés, des salariés protégés ou non protégés ou des travailleurs indépendants. Près de la moitié – 47,9 pour cent – des ménages qui n'ont pas accès à l'éducation pour l'ensemble de leurs enfants de 7 à 14 ans appartiennent à cette classe et représentent 31 pour cent la classe. Environ 12 pour cent des ménages de cette classe sont dans une pauvreté extrême et l'incidence de pauvreté des capacités est de 41 pour cent environ. Ainsi, cette quatrième classe est dans une pauvreté des capacités dont l'incidence est supérieure à celle de l'ensemble de la population étudiée.

Cette analyse a permis d'apporter des indications sur la qualité et la quantité des emplois que doivent fournir les économies urbaines pour réduire ou éradiquer la pauvreté des capacités. D'après les résultats de l'analyse de classification, une proportion de salariés protégés supérieure ou égale à 2/5 serait nécessaire pour faire reculer la pauvreté des capacités. L'éradication de ce phénomène nécessiterait des proportions de salariés protégés supérieures ou égale à 3/5. D'après les résultats, l'impact du travail indépendant sur la pauvreté serait relativement limité. Ce type de travail permettrait aux ménages d'atténuer l'intensité de la pauvreté mais ne les permet d'en sortir.

5. Conclusion

Partant d'une analyse théorique confrontant les fondements des concepts de l'utilité et des « *capabilities* » de Amartya Sen, cette étude montre que ces deux approches du bien-être sont complémentaires au plan empirique. Ainsi, du fait de l'absence de données d'enquête adaptées pour l'analyse de la pauvreté en terme de « *capabilities* », une méthodologie d'exploitation de cette complémentarité empirique a été développée et testée, en vue d'optimiser les analyses de pauvreté à partir des enquêtes classiques sur les conditions de vie des ménages. Au plan méthodologique, les tests empiriques ont permis de montrer que l'espace théorique du bien-être engendré par les fonctionnements élémentaires « se nourrir convenablement », « bien se soigner », « être convenablement logé », « accéder à un cadre de vie décent ainsi qu'à l'eau salubre » et « accéder à l'éducation », serait au plan empirique un espace de dimension trois caractérisé par les dépenses de consommation des ménages, les aspects liés au logement, au cadre de vie et à l'accès à l'eau salubre (indicateur de qualité du logement et du cadre de vie), ainsi que le taux de scolarisation des enfants de 7 à 14 ans. S'agissant de l'ampleur de la pauvreté urbaine, d'une part, l'incidence de la pauvreté monétaire dans les deux principales villes burkinabè est de 32,4 pour cent et, d'autre part, plus de 34 pour cent des ménages des deux villes sont touchés par une pauvreté des capacités accentuée. D'après l'analyse de l'impact du marché du travail sur la pauvreté monétaire et la pauvreté des capacités, seul l'accès des membres des ménages au segment supérieur du marché du travail urbain serait le moyen efficace de faire reculer ou d'éradiquer la pauvreté. L'accès audit segment du marché du travail urbain par au moins 2/5 des membres des ménages serait nécessaire pour réduire significativement la pauvreté. L'éradication du fléau nécessite que plus de 3/5 des membres de chaque ménage accèdent à ce segment du marché du travail. Etant donnée la situation des économies urbaines africaines, ces résultats soulèvent des interrogations sur les possibilités que les secteurs moderne et informel se développent à moyen terme afin d'être en mesure d'offrir des emplois de qualité, à la hauteur des chiffres ci-dessus, pour réduire significativement, voire éradiquer, la pauvreté urbaine dans les pays d'Afrique subsaharienne.

Références bibliographiques

- Alkire, S. 1998. "Operationalizing Amartya Sen's Capability Approach to Human Development: A Framework for Identifying Valuable Capabilities, D. Ph. Thesis, Oxford University.
- Anderson, E. 1999. "What is the point of equality ?" ; Ethics.
- Atkinson, A. B. 1999. "The Contributions of Amartya Sen to welfare economics" ; Internet.
- Banque Mondiale 2000. Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001 ; Washington.
- Bengtsson, T. and Campbell, C. 2000. *Families, the economy, and death in past times : relationships between economic conditions, household context, and mortality in Europe and Asia before the twentieth century* ; Danish Center for Demographic Research, Odense University and Department of Economic History.
- Clark, D. A. 2000. *Capability and Development: an essay in honour of Amartya Sen* ; University of Lincolnshire and Humberside, Faculty of Business and Management ; Working Paper n°39.
- Cohen, G. A. 1993. *Equality of What ? On Welfare, Goods, and Capabilities. The Quality of Life. M. C. N. a. A. Sen.* Oxford University Press.
- Combarrous, F. 1994. *Discrimination du marché du travail, concepts et théories* ; Document de Travail n°2 ; Centre d'économie du développement, Université Montesquieu - Bordeaux IV.
- Fauré, Y.-A. & Labazée, P. (sd) 2001. *Socio-économie des villes africaines, Bobo et Korhogo dans les défis de la décentralisation* ; Institut de recherche pour le développement, Ensea-Abidjan, UFR-SEG – Ouagadougou.
- Insd 1996a. *Analyse des résultats de l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages*, Institut national de la statistique et de la démographie, Ouagadougou.
- Insd 1996b. *Le profil de pauvreté au Burkina Faso*, Institut national de la statistique et de la démographie, Ouagadougou.
- Insd 1998a. *Profil et évolution de la pauvreté au Burkina Faso*, Institut national de la statistique et de la démographie, Ouagadougou.
- Insd 1998b. *Profil de pauvreté urbaine et accès aux services sociaux de base* ; Institut national de la statistique et de la démographie, Ouagadougou.
- Insd 1998c. *Prix moyens de vente au détail, mai 1998* ; Institut national de la statistique et de la démographie, Ouagadougou.
- Insd 1999. *Analyse de la pauvreté au Burkina Faso* ; Institut national de la statistique et de la démographie, Ouagadougou.
- Insd 2000a. *Analyse des résultats de l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages de 1998*, Institut national de la statistique et de la démographie, Ouagadougou.
- Insd 2000b. *Profil et évolution de la pauvreté au Burkina Faso*, Institut national de la statistique et de la démographie, Ouagadougou.
- Lachaud, J.-P. 1993. *Pauvreté et marché du travail urbain en Afrique au Sud du Sahara*, Institut international d'études sociales, Genève.
- Lachaud, J.-P. 1994. *Marché du travail et exclusion sociale en Afrique francophone : quelques éléments d'analyse* ; Document de Travail n°1, Centre d'économie du développement, Université Montesquieu - Bordeaux IV.
- Lachaud, J.-P. 1997. *Pauvreté, vulnérabilité et marché du travail au Burkina Faso, série de recherche 2.* Centre d'Economie du Développement. Université Montesquieu - Bordeaux IV.

- Lachaud, J.-P. 1999a. Le différentiel spatial de pauvreté au Burkina Faso : " Capabilities " versus dépenses. Centre d'Economie du Développement. Université Montesquieu - Bordeaux IV.
- Lachaud, J.-P. 1999b. Les différences spatiales de pauvreté en Mauritanie : Un test de dominance. Centre d'Economie du Développement. Université Montesquieu - Bordeaux IV.
- Lachaud, J.-P. 2000a. La pauvreté aux Comores : Concepts, mesure et analyse. Pnud/Ilo. Moroni, 2000.
- Lachaud, J.-P. 2000b. Pauvreté et Inégalité en Afrique : analyse spatiale. Centre d'Economie du Développement. Université Montesquieu Bordeaux IV.
- Lachaud, J.-P. 2001a. Dépenses des ménages, développement humain et pauvreté au Burkina Faso : substitution ou complémentarité ? Centre d'Economie de Développement. Université Montesquieu Bordeaux IV.
- Lachaud, J.-P. 2001b. Bien-être des ménages et pauvreté au Burkina Faso. Dépenses versus actifs : choix pragmatique ou conceptuel ? Centre d'Economie du Développement. Université Montesquieu Bordeaux IV.
- Lachaud, J.-P. 2001c. La dynamique de pauvreté au Burkina Faso : éléments d'analyse ; Programme des nations unies pour le développement, Institut national de la statistique et de la démographie, Ouagadougou, septembre 2001.
- Mahieu, F-R, 1990. Les fondements de la crise économique en Afrique : entre la pression communautaire et le marché international, Ed. L'Harmattan, Paris.
- MEF-Burkina, 2000. Burkina Faso : Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté ; Ministère de l'économie et des finances, Burkina Faso, 2000.
- Nelson, J. A. 1996. Feminism, bjectivity and economics ; Londn, Routledge.
- Pettit, P. [2001]. Capability and Freedom : A Defence of Sen ; Research School of Social Sciences, Australian National University.
- Pnud 1997, Rapport mondial sur le développement humain 1997, Bruxelles, De Beck Université.
- Pnud 1998, Rapport sur la pauvreté : vaincre la pauvreté humaine ; Programme des nations unies pour le développement, 1998.
- Pnud 2000, Rapport mondial sur le développement humain 2000, Bruxelles, De Beck Université.
- Ravallion M., 1992. « Poverty comparaisons. A guide to concepts and methods », Washington, Lsms, Working papers n°88, Banque Mondiale.
- Rawls J. 1999. The Law of peoples ; Cambridge MA ; Harvard University Press
- Robeyns, I. 2000. An unworkable idea or a promising alternative ? Sen's capability approach re-examined. Wolfson Cllege, cambridge ; 32p.
- Roemer J. 1996. Theories of distributive justice ; Cambridge MA ; Harvard University Press
- Ruggeri Laderchi, C. 1997. Poverty and its many dimensions : The role f the income as an indicator, Oxford Development Studies, vol. 25, n°3.
- Ruggeri Laderchi, C. 1999. "The Many Dimensions of Deprivation in Peru : Theoretical Debates and Empirical Evidence", Queen Elizabeth House, Working Paper Series, QEHWPS 29, Oxford.
- Saith, R. 2001. "Capabilities : the concept and its Operationalisation" ; Working Paper n°66 ; University of Oxford, 32p.

Satterthwaite, D. 2001. Les facettes de la pauvreté dans les zones rurales et dans les villes ; Institut international pour l'environnement et le développement ; septembre 2001.

Sen, A. 1985. " Commodities and capabilities ". Amsterdam, North-Holland.

Sen, A. 1987. Ethique et économie, Paris, PUF, 364p.

Sen, A. 1992. *Inequality Re-examined*, Oxford ; Clarendon Press.

Winter, G. 2001. Inégalités et politiques publiques en Afrique, pluralités des normes et jeux d'acteurs ; Karthala – IRD, Paris.

Zerbo, A. 2001. Les économies urbaines subsahariennes et le problème de la mobilisation de ressources via le secteur informel ; Document de Travail n°62, Centre d'économie de développement, Université Montesquieu - Bordeaux IV.